



Ça donne le goût de changer de supermarché.^{MD}

Rapport aux actionnaires du troisième trimestre de l'année 2009 – Les Compagnies Loblaw limitée
40 semaines terminées le 10 octobre 2009



LES COMPAGNIES LOBLAW LIMITÉE ANNONCE LES RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2009

Sommaire des résultats du troisième trimestre de 2009¹⁾

- Bénéfice net de base par action ordinaire de 0,69 \$, en hausse de 21,1 %
- Marge du BAIIA²⁾ de 5,9 %
- Chiffre d'affaires de 9,473 milliards de dollars, en baisse de 0,2 %
- Diminution du chiffre d'affaires des magasins comparables de 0,6 %

Pour les périodes terminées le 10 octobre 2009 et le 4 octobre 2008 (non vérifié) (en millions de dollars, sauf indication contraire)	2009 (16 semaines)	2008 (16 semaines – retraité ³⁾)	Variation en pourcentage	2009 (40 semaines)	2008 (40 semaines – retraité ³⁾)	Variation en pourcentage
Chiffre d'affaires	9 473 \$	9 493 \$	(0,2)%	23 424 \$	23 057 \$	1,6 %
Bénéfice brut	2 165	2 097	3,2 %	5 468	5 171	5,7 %
Bénéfice d'exploitation	378	312	21,2 %	928	732	26,8 %
Bénéfice net	189	157	20,4 %	491	360	36,4 %
Bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)	0,69	0,57	21,1 %	1,79	1,31	36,6 %
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables (en pourcentage)	(0,6)%	3,0 %		1,1 %	2,2 %	
Marge d'exploitation	4,0 %	3,3 %		4,0 %	3,2 %	
BAIIA ²⁾	557 \$	490 \$	13,7 %	1 374 \$	1 168 \$	17,6 %
Marge du BAIIA ²⁾	5,9 %	5,2 %		5,9 %	5,1 %	

- Les efforts de redressement de la société vont toujours bon train, celle-ci s'employant à améliorer son offre de produits alimentaires, à proposer davantage de produits novateurs, à rénover ses magasins, à améliorer son infrastructure et à accroître la valeur offerte à sa clientèle.
- Les ventes de l'Action de grâces, qui ont été réalisées au troisième trimestre de 2009 alors qu'elles avaient été réalisées au quatrième trimestre en 2008, ont contribué, à raison d'environ 0,5 %, à la croissance du chiffre d'affaires de la société et de celui des magasins comparables au cours du trimestre.
- Le chiffre d'affaires du trimestre a reculé de 0,5 % par suite de la vente des services alimentaires de la société au quatrième trimestre de 2008, mais a grimpé de 0,2 % par suite de l'acquisition de T&T Supermarket Inc. (« T&T »).
- Au troisième trimestre de 2009 :
 - la croissance des ventes de produits alimentaires et de produits de pharmacie a été modeste;
 - la croissance des ventes de vêtements a été modérée, alors que les ventes d'articles de marchandise générale ont considérablement diminué;
 - le repli du prix de détail de l'essence a entraîné le recul important du chiffre d'affaires des postes d'essence, malgré une croissance modérée des volumes vendus;
 - l'inflation interne du prix de détail des aliments a été inférieure à l'inflation du prix des aliments calculée selon « l'indice des prix à la consommation pour l'achat d'aliments en magasin », et considérablement moins élevée que celle du deuxième trimestre de 2009.

¹⁾ Le présent rapport renferme des énoncés prospectifs. Se reporter à la rubrique « Énoncés prospectifs », à la page 3 du présent rapport pour prendre connaissance des facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents des conclusions, prévisions et projections figurant aux présentes ainsi que des principaux facteurs et hypothèses qui ont été utilisés. Ce rapport doit être lu parallèlement aux documents de Les Compagnies Loblaw limitée qui sont déposés périodiquement auprès des autorités en valeurs mobilières, lesquels se trouvent sur les sites www.sedar.com et www.loblaw.ca.

³⁾ Se reporter à la note 2 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

²⁾ Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR », à la page 13 du présent rapport.

- Exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires, le bénéfice brut s'est élevé à 22,9 % au troisième trimestre de 2009, affichant ainsi une hausse de 80 points de base, en regard des 22,1 % enregistrés au troisième trimestre de l'exercice précédent. Cette progression est essentiellement attribuable à l'amélioration des synergies en matière d'achat, à une gestion plus rigoureuse de la chaîne d'approvisionnement, à la composition du chiffre d'affaires, à la baisse du coût du carburant et à l'efficacité des activités de transport. Les investissements additionnels dans les prix ont compensé en partie la progression.
- Le bénéfice d'exploitation du troisième trimestre de 2009 comprend la charge associée à l'incidence de la rémunération à base d'actions, compte tenu des contrats à terme de capitaux propres, et s'élevant à 5 millions de dollars en 2009, contre 9 millions de dollars en 2008. Son incidence sur le bénéfice net de base par action ordinaire a été une charge de 0,03 \$ (0,04 \$ en 2008).
- Au troisième trimestre de 2009, la société a engagé 25 millions de dollars supplémentaires en lien avec son investissement, déjà annoncé, dans la technologie de l'information et la chaîne d'approvisionnement, ce qui a eu une incidence défavorable de 0,06 \$ sur le bénéfice net de base par action ordinaire.
- Le bénéfice d'exploitation et la marge d'exploitation ont profité de l'accroissement du bénéfice brut, de la réduction des coûts de la main-d'œuvre et de la chaîne d'approvisionnement ainsi que de la baisse de la charge nette liée à la rémunération à base d'actions, facteurs en partie atténués par l'investissement supplémentaire, déjà annoncé, dans la technologie de l'information et la chaîne d'approvisionnement.
- Le 28 septembre 2009, la société a conclu l'acquisition de T&T, la plus importante chaîne de magasins d'alimentation asiatique au Canada, au coût de 225 millions de dollars. Une tranche de 191 millions de dollars a été financée par des liquidités, tandis que la tranche résiduelle a été financée au moyen de 34 millions de dollars d'actions privilégiées émises par T&T à l'intention d'un fournisseur avant l'acquisition, dont la valeur augmentera avec le rendement des activités de T&T. Les résultats d'exploitation de T&T pris en compte dans les résultats d'exploitation de la société au troisième trimestre sont négligeables.

« Plus le troisième trimestre progressait, plus notre chiffre d'affaires a subi l'incidence de la baisse importante de l'inflation et de l'accélération de nos investissements dans les prix. Le bénéfice a profité des compressions de coûts et de l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement, a commenté Galen G. Weston, président du Conseil, Les Compagnies Loblaw limitée. Nous nous attendons à ce que le chiffre d'affaires et les marges soient mis à rude épreuve en raison de l'inflation décroissante, de l'intensification de la concurrence et de nos programmes de rénovation des magasins et d'amélioration de nos infrastructures. »

Table des matières

1	Sommaire des résultats du troisième trimestre de 2009	17	États consolidés du résultat étendu
3	Énoncés prospectifs	18	Bilans consolidés
4	Rapport de gestion	19	États consolidés des flux de trésorerie
16	États consolidés des résultats	20	Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés
17	États consolidés de la variation des capitaux propres	29	Tableau de la couverture par le bénéfice aux fins des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés

Énoncés prospectifs

Le présent rapport trimestriel de Loblaw contient des énoncés prospectifs concernant les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, la liquidité, les obligations, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, le rendement, les perspectives et les occasions d'affaires de la société. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « croire », « pouvoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et d'autres expressions semblables ainsi qu'à l'emploi du futur ou du conditionnel, lorsqu'ils se rapportent à la société ou à sa direction. Ces énoncés prospectifs ne constituent pas des faits historiques, mais reflètent plutôt les attentes actuelles de la société quant aux résultats et événements futurs.

Ces énoncés prospectifs sont assujettis à divers risques et incertitudes en conséquence desquels les résultats ou événements réels pourraient différer sensiblement des attentes actuelles, notamment la possibilité que les plans et les objectifs de la société ne soient pas réalisés. Ces risques et incertitudes comprennent notamment l'évolution de la conjoncture économique, dont le taux d'inflation; les changements dans les dépenses et les préférences des consommateurs; l'intensification de la concurrence de la part des concurrents actuels ou de nouveaux concurrents; des changements dans les stratégies d'établissement des prix de la société ou de ses concurrents; le rendement des magasins franchisés en deçà des attentes; les risques associés aux conditions du programme financier offert aux franchisés de la société; l'impossibilité pour la société de réaliser les avantages prévus devant découler des acquisitions d'entreprises ou des dessaisissements; l'impossibilité de réaliser une croissance du chiffre d'affaires ainsi que les économies et l'efficacité opérationnelle prévues résultant des initiatives importantes de la société, notamment ses investissements dans les systèmes informatiques, le réseau d'approvisionnement et d'autres mesures de réduction des coûts; l'augmentation des coûts liés aux services publics et, notamment, à l'électricité et au carburant; l'incapacité de l'infrastructure informatique de la société à soutenir les besoins de cette dernière; l'incapacité de la société à gérer les stocks de manière à atténuer l'incidence des problèmes liés aux stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les pertes; l'incapacité à mener à bien les initiatives importantes en temps opportun, notamment le lancement de produits novateurs et reformulés et la rénovation ou l'ouverture de magasins; les résultats imprévus associés à la mise en œuvre d'initiatives stratégiques; l'incapacité de la chaîne d'approvisionnement à répondre aux besoins des magasins de la société; la détérioration des relations de la société avec les membres de son personnel, particulièrement au cours des périodes de changement; l'incapacité d'atteindre les résultats désirés au cours des négociations collectives, y compris les modalités de futures conventions collectives, ce qui pourrait entraîner des arrêts de travail; les modifications des exigences réglementaires qui concernent les activités de la société; l'adoption de nouvelles normes comptables et les changements dans l'utilisation des estimations comptables de la société, notamment en ce qui a trait à l'évaluation des stocks; les fluctuations du bénéfice de la société par suite de la variation de la valeur de la rémunération à base d'actions et des contrats à terme de capitaux propres relatifs à ses actions ordinaires; les changements dans les passifs d'impôts de la société, y compris les changements découlant des modifications des lois fiscales ou des cotisations futures; une dépendance envers des prestataires de services indépendants qui nuirait à la société; les événements touchant la santé publique; l'incapacité de la société à obtenir du financement externe; les variations des taux de change et d'intérêt; l'incapacité de la société à recouvrer ses créances sur cartes de crédit; toutes cotisations que la société pourrait être tenue de verser à ses régimes de retraite agréés à prestations déterminées par capitalisation en sus des cotisations qu'elle envisage de verser à l'heure actuelle; l'incapacité de la société à recruter et à garder à son emploi des dirigeants clés; et les questions de contrôle de la qualité avec les fournisseurs. Ces risques ainsi que d'autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, de temps à autre, auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada, notamment dans la rubrique « Risques et gestion des risques » du rapport de gestion figurant dans le rapport annuel 2008 - revue financière de la société. Ces énoncés prospectifs reflètent les hypothèses actuelles de la direction à l'égard de ces risques et incertitudes et leur incidence respective sur la société.

En outre, d'autres risques et incertitudes actuellement inconnus de la société ou que cette dernière juge négligeables à l'heure actuelle pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels diffèrent sensiblement de ceux prévus dans ces énoncés prospectifs. Les lecteurs ne doivent pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, lesquels reflètent les attentes de la société uniquement en date du rapport de gestion du présent rapport trimestriel. La société décline toute obligation ou intention de mettre à jour ou de revoir ces énoncés prospectifs à la lumière de nouvelles informations ou à la suite d'événements ultérieurs, ou bien pour tout autre motif, sauf dans la mesure prévue par la loi.

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion de Les Compagnies Loblaw limitée et de ses filiales (collectivement la « société » ou « Loblaw ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés du troisième trimestre de 2009 et les notes afférentes qui sont joints au présent rapport trimestriel, avec les états financiers consolidés annuels vérifiés et les notes afférentes de l'exercice terminé le 3 janvier 2009 ainsi qu'avec le rapport de gestion annuel figurant dans le rapport annuel 2008 – revue financière de la société. Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de 2009 et les notes afférentes ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada et sont établis en dollars canadiens. Ces états financiers consolidés intermédiaires englobent les comptes de Les Compagnies Loblaw limitée, ceux de ses filiales ainsi que ceux des entités à détenteurs de droits variables (les « EDDV ») que la société est tenue de consolider conformément à la Note d'orientation concernant la comptabilité 15, « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables (variable interest entities) » (la « NOC-15 »). Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la page 83 du rapport annuel 2008 – revue financière de la société. En outre, le présent rapport trimestriel comprend les expressions suivantes : « rendement de l'actif net sur une base annuelle¹⁾ », qui est défini comme le bénéfice d'exploitation cumulatif des quatre derniers trimestres, divisé par l'actif net moyen¹⁾, et « rendement des capitaux propres sur une base annuelle », qui est défini comme le bénéfice net cumulatif attribuable aux actionnaires ordinaires pour les quatre derniers trimestres, divisé par le total des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les renseignements contenus dans le présent rapport de gestion prennent en compte l'information à jour jusqu'au 16 novembre 2009, sauf indication contraire.

Acquisition de T&T Supermarket Inc.

Le 28 septembre 2009, la société a acquis T&T Supermarket Inc. (« T&T ») au coût de 225 millions de dollars. Une tranche de 191 millions de dollars a été financée par des liquidités, tandis que la tranche résiduelle a été financée au moyen de 34 millions de dollars d'actions privilégiées émises par T&T à l'intention d'un fournisseur avant l'acquisition, dont la valeur augmentera avec le rendement des activités de T&T. T&T est la plus importante chaîne de magasins d'alimentation asiatique au Canada. Le chiffre d'affaires de T&T des 12 mois terminés le 30 septembre 2009 s'est établi à environ 520 millions de dollars. Les résultats d'exploitation de T&T pris en compte dans les résultats de la société pour le trimestre terminé le 10 octobre 2009 sont négligeables.

Résultats d'exploitation

Les efforts de redressement de la société vont toujours bon train, celle-ci cherchant à améliorer son offre de produits alimentaires, à proposer davantage de produits novateurs, à rénover ses magasins, à perfectionner son infrastructure et à accroître la valeur offerte à sa clientèle.

Chiffre d'affaires Le chiffre d'affaires a diminué de 0,2 % au troisième trimestre de 2009, pour s'établir à 9,473 milliards de dollars, contre 9,493 milliards de dollars pour la même période de 2008.

Les éléments ci-dessous constituent les principaux facteurs à l'origine de la variation du chiffre d'affaires entre les troisièmes trimestres de 2008 et de 2009.

- Le chiffre d'affaires des magasins comparables a subi une baisse de 0,6 %.
- Le chiffre d'affaires de T&T a contribué à raison de 0,2 % à la progression du chiffre d'affaires de la société.
- Les ventes de l'Action de grâces, qui ont été réalisées au troisième trimestre de 2009 alors qu'elles avaient été réalisées au quatrième trimestre en 2008, ont généré une hausse du chiffre d'affaires de la société et de celui des magasins comparables d'environ 0,5 %.
- Le chiffre d'affaires a reculé de 0,5 % par suite de la vente des services alimentaires de la société au quatrième trimestre de 2008.
- La croissance des ventes de produits alimentaires et de produits de pharmacie a été modeste.
- La croissance des ventes de vêtements a été modérée, alors que les ventes d'articles de marchandise générale ont considérablement diminué à cause d'une baisse des dépenses de consommation discrétionnaires et de la réduction des gammes de produits et de la superficie leur étant allouée.
- Le repli du prix de l'essence a entraîné un recul important du chiffre d'affaires des postes d'essence, malgré une croissance modérée des volumes vendus.
- L'inflation interne du prix de détail des aliments a été inférieure à l'inflation nationale du prix des aliments de 4,2 %, calculée selon « l'indice des prix à la consommation pour l'achat d'aliments en magasin », et considérablement moins élevée que celle du deuxième trimestre de 2009. Au troisième trimestre de 2008, la société avait enregistré une inflation modérée interne du prix de détail des aliments. Cet indice ne tient pas forcément compte de l'incidence de l'inflation sur la composition précise des produits vendus dans les magasins Loblaw.

¹⁾ Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR », à la page 13 du présent rapport.

Rapport de gestion

- Au troisième trimestre de 2009, 27 nouveaux magasins détenus par la société et magasins franchisés, y compris 17 magasins T&T acquis par la société, ont été ouverts, et 10 ont fermé leurs portes, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de 0,8 million de pieds carrés, soit 1,6 %, de la superficie. Au cours des quatre derniers trimestres, 50 magasins détenus par la société et magasins franchisés, y compris 17 magasins T&T acquis par la société, ont été inaugurés et 33 ont été fermés, ce qui a représenté une augmentation nette de 1,0 million de pieds carrés, soit 2,0 % de la superficie.

Pour les trois premiers trimestres du présent exercice, le chiffre d'affaires a grimpé de 1,6 %, ou 367 millions de dollars, pour se chiffrer à 23,424 milliards de dollars, comparativement à la même période de l'exercice précédent. Les facteurs suivants, de même que les facteurs liés aux résultats trimestriels dont il a été fait mention ci-dessus, expliquent la variation du chiffre d'affaires pour les trois premiers trimestres de l'exercice par rapport à la période correspondante de 2008.

- Le chiffre d'affaires des magasins comparables a augmenté de 1,1 %.
- La croissance du chiffre d'affaires a été affaiblie de 0,5 % par la vente des services alimentaires de la société au quatrième trimestre de 2008.
- L'ajout d'un jour ouvrable dans la première semaine de 2009 du fait que le jour de l'An a eu lieu durant le quatrième trimestre de 2008 a généré une augmentation du chiffre d'affaires de la société et du chiffre d'affaires des magasins comparables d'environ 0,1 %.
- Une grève dans certains magasins *Maxi* du Québec a réduit d'environ 0,2 % la croissance du chiffre d'affaires de la société et du chiffre d'affaires des magasins comparables. Exception faite de deux magasins qui ont définitivement fermé leurs portes, ces établissements ont ouvert de nouveau au cours du premier trimestre de 2009.

Bénéfice brut Le bénéfice brut est passé de 2,097 milliards de dollars en 2008 à 2,165 milliards de dollars au troisième trimestre de 2009, ce qui traduit une hausse de 68 millions de dollars. Le bénéfice brut a correspondu à 22,9 % du chiffre d'affaires du troisième trimestre de 2009, en regard de 22,1 % un an plus tôt. À ce jour, le bénéfice brut s'est accru de 297 millions de dollars et a atteint 5,468 milliards de dollars, contre 5,171 milliards de dollars en 2008. En pourcentage du chiffre d'affaires, il s'est situé à 23,3 % pour les trois premiers trimestres de 2009, contre 22,4 % en 2008. Pour les trois premiers trimestres de 2009, l'amélioration des synergies en matière d'achat, une gestion plus stricte des fournisseurs, la composition du chiffre d'affaires et l'efficacité des activités de transport ont favorisé la progression du bénéfice brut et du pourcentage du chiffre d'affaires qu'il a représenté. La diminution du coût du carburant a également contribué à la progression du bénéfice brut au troisième trimestre de 2009, mais ce facteur a toutefois été neutralisé en partie par les investissements plus importants dans les prix.

Bénéfice d'exploitation Le bénéfice d'exploitation s'est établi à 378 millions de dollars au troisième trimestre de 2009, en regard de 312 millions de dollars pour la période correspondante de 2008, soit une hausse de 21,2 %. La marge d'exploitation a été de 4,0 % au troisième trimestre de 2009, contre 3,3 % un an plus tôt. La progression du bénéfice d'exploitation et de la marge d'exploitation a résulté essentiellement de la croissance du bénéfice brut et du bénéfice brut en pourcentage du chiffre d'affaires. Le bénéfice d'exploitation tient compte d'une charge de 5 millions de dollars (9 millions de dollars en 2008) liée à la rémunération à base d'actions, compte tenu des contrats à terme de capitaux propres. La progression du bénéfice d'exploitation a été compensée en partie par des charges supplémentaires de 25 millions de dollars liées à l'investissement, déjà annoncé, dans la technologie de l'information et la chaîne d'approvisionnement.

Les mesures de compression des coûts mises en œuvre dans tous les échelons de la société ont contribué à l'accroissement du bénéfice d'exploitation entre les trois premiers trimestres de 2008 et ceux de 2009. Plus précisément, les coûts de la main-d'œuvre et de la chaîne d'approvisionnement ont fléchi grâce au maintien d'une productivité plus élevée du personnel et à de meilleures efficacités dans les centres de distribution.

Au troisième trimestre de 2009, le BAIIA¹⁾ a augmenté de 67 millions de dollars, ou 13,7 %, pour se chiffrer à 557 millions de dollars, alors qu'il était de 490 millions de dollars au troisième trimestre de 2008. La marge du BAIIA¹⁾ est passée de 5,2 % pour le troisième trimestre de 2008 à 5,9 % au trimestre correspondant de 2009. L'augmentation du BAIIA¹⁾ et de la marge du BAIIA¹⁾ est essentiellement attribuable à la croissance du bénéfice d'exploitation et de la marge d'exploitation.

Depuis le début du présent exercice, le bénéfice d'exploitation a bondi de 196 millions de dollars, ou 26,8 %, pour s'établir à 928 millions de dollars, soit une marge d'exploitation de 4,0 %, contre 3,2 % un an plus tôt. Le bénéfice d'exploitation des trois premiers trimestres de 2009 tient compte d'une charge de 17 millions de dollars (24 millions de dollars en 2008) liée à la rémunération à base d'actions, compte tenu des contrats à terme de capitaux propres. L'augmentation du bénéfice d'exploitation et de la marge d'exploitation pour les trois premiers trimestres tient principalement à la hausse du chiffre d'affaires, à l'amélioration du bénéfice brut et à la diminution des coûts de

¹⁾ Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR », à la page 13 du présent rapport.

rémunération à base d'actions, facteurs neutralisés en partie par les charges additionnelles de 61 millions de dollars en lien avec l'investissement, déjà annoncé, dans la technologie de l'information et la chaîne d'approvisionnement et par la baisse du gain tiré de la vente de placements par la Banque *le Choix du Président* (la « Banque PC »), filiale en propriété exclusive de la société, gain qui s'est chiffré à 8 millions de dollars (14 millions de dollars en 2008).

Le BAIIA¹⁾ des trois premiers trimestres de 2009 a bondi de 206 millions de dollars, ou 17,6 %, pour s'établir à 1,374 milliard de dollars, contre 1,168 milliard de dollars pour la période correspondante de 2008. La marge du BAIIA¹⁾ pour l'exercice 2009 à ce jour est passée de 5,1 % à la période comparable de 2008 à 5,9 %. L'accroissement du BAIIA¹⁾ et de la marge du BAIIA¹⁾ aux trois premiers trimestres de 2009 est principalement attribuable à l'essor du bénéfice d'exploitation et de la marge d'exploitation.

Intérêts débiteurs et autres frais de financement Les intérêts débiteurs et autres frais de financement se sont élevés à 84 millions de dollars au troisième trimestre de 2009, contre 80 millions de dollars pour la période correspondante de 2008. Les éléments suivants ont influé sur les intérêts débiteurs et autres frais de financement :

- des intérêts sur la dette à long terme de 88 millions de dollars (85 millions de dollars en 2008);
- des intérêts débiteurs sur les instruments financiers dérivés, ce qui tient compte de l'incidence des swaps de taux d'intérêt et de devises et des contrats à terme de capitaux propres de la société, de 1 million de dollars (intérêts créditeurs de 1 million de dollars en 2008);
- des intérêts créditeurs nets à court terme de 2 millions de dollars (néant en 2008);
- des intérêts créditeurs sur les dépôts de garantie de 1 million de dollars (2 millions de dollars en 2008);
- des dividendes sur les titres de participation de 4 millions de dollars (4 millions de dollars en 2008);
- des intérêts débiteurs de 6 millions de dollars (6 millions de dollars en 2008) qui ont été capitalisés dans les immobilisations.

Pour les trois premiers trimestres de 2009, les intérêts débiteurs et autres frais de financement se sont élevés à 205 millions de dollars, contre 198 millions de dollars en 2008.

Impôts sur le bénéfice Pour le troisième trimestre de 2009 et pour les trois premiers trimestres de l'exercice, le taux d'imposition effectif s'est respectivement établi à 34,4 % (29,7 % en 2008) et à 31,8 % (31,3 % en 2008). L'augmentation d'un trimestre à l'autre du taux d'imposition effectif tient principalement à la plus grande incidence nette des montants non déductibles et non imposables et au fait que la charge d'impôts de l'exercice en cours concerne certaines questions fiscales liées à des exercices antérieurs, facteurs qui ont été partiellement contrebalancés par les variations de la proportion du bénéfice imposable gagné dans des territoires où le taux d'imposition est différent. L'augmentation d'un exercice à l'autre découle essentiellement de l'incidence nette des montants non déductibles et non imposables, ainsi que des variations de la proportion du bénéfice imposable gagné dans des territoires où le taux d'imposition est différent, facteurs qui ont été atténués en partie par la diminution de la charge d'impôts de l'exercice en cours en raison de certaines questions fiscales liées à des exercices antérieurs.

Bénéfice net Le bénéfice net dégagé au troisième trimestre de 2009 s'est établi à 189 millions de dollars, en hausse de 32 millions de dollars, ou 20,4 %, sur celui du même trimestre de 2008, lequel avait atteint 157 millions de dollars. Pour les trois premiers trimestres de 2009, le bénéfice net a atteint 491 millions de dollars, contre 360 millions de dollars en 2008, en hausse de 131 millions de dollars, ou 36,4 %. Le bénéfice net de base par action ordinaire du troisième trimestre de 2009 s'est renforcé de 0,12 \$, ou 21,1 %, passant de 0,57 \$ au troisième trimestre de 2008 à 0,69 \$ et, en cumul annuel, a augmenté de 0,48 \$, ou 36,6 %, pour atteindre 1,79 \$, contre 1,31 \$ pour la même période de l'exercice précédent.

Au troisième trimestre de 2009, une charge de 0,03 \$ (charge de 0,04 \$ en 2008) par action ordinaire et, depuis le début du présent exercice, une charge de 0,07 \$ (0,11 \$ en 2008) par action ordinaire, éléments imputables à l'incidence nette de la rémunération à base d'actions, compte tenu des contrats à terme de capitaux propres, ont influé sur le bénéfice net de base par action ordinaire.

Situation financière

Ratios financiers Le ratio de la dette nette¹⁾ aux capitaux propres de la société est demeuré conforme à ses lignes directrices internes qui l'établissent à moins de 1:1. À la fin du troisième trimestre de 2009, le ratio de la dette nette¹⁾ aux capitaux propres était de 0,42:1, contre 0,60:1 à la fin du même trimestre de 2008 et 0,55:1 à la fin de cet exercice. La société définit les capitaux propres servant au calcul du ratio de la dette nette¹⁾ aux capitaux propres comme étant les titres de participation et les capitaux propres. La diminution du ratio de la dette

¹⁾ Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR », à la page 13 du présent rapport.

Rapport de gestion

nette¹⁾ aux capitaux propres à la fin du troisième trimestre de 2009 est principalement attribuable à l'amélioration du fonds de roulement et à la hausse des capitaux propres. Le ratio de couverture des intérêts a représenté un ratio de 4,2 fois au troisième trimestre de 2009, en regard de 3,4 fois en 2008.

À la fin du troisième trimestre de 2009, le rendement de l'actif net sur une base annuelle¹⁾ avait augmenté, s'établissant ainsi à 12,6 %, contre 8,7 % à la fin de la période correspondante de 2008 et à 10,7 % à la fin de cet exercice. Le rendement des capitaux propres sur une base annuelle se situait à 11,5 % à la fin du troisième trimestre de 2009, en regard de 7,2 % un an plus tôt et de 9,7 % à la fin de l'exercice 2008. Les ratios du troisième trimestre de 2009 ont bénéficié de l'augmentation du bénéfice d'exploitation cumulatif des quatre derniers trimestres.

Dividendes Le 24 juillet 2009, le Conseil d'administration de la société a déclaré un dividende de 0,21 \$ par action ordinaire devant être versé le 1^{er} octobre 2009 et un dividende de 0,37 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série A, dont le paiement est prévu pour le 31 octobre 2009.

Le 6 mai 2009, la société a instauré un régime de réinvestissement des dividendes (le « RRD ») aux termes duquel les porteurs d'actions ordinaires qui y sont admissibles peuvent choisir de réinvestir automatiquement leurs dividendes trimestriels réguliers en actions ordinaires de la société sans avoir à verser de commissions, de frais d'administration ou de droits de courtage. Les actions ordinaires émises aux actionnaires aux termes du RRD sont des actions émises sur le capital autorisé ou des actions rachetées sur le marché libre, au gré de la société. En vertu du RRD, le Conseil d'administration peut, si besoin est, autoriser un escompte à l'émission d'actions ordinaires sur le capital autorisé. Le 1^{er} octobre 2009 et le 1^{er} juillet 2009, la société a émis 1 298 568 actions ordinaires et 1 163 201 actions ordinaires, respectivement, sur le capital autorisé à un prix représentant un escompte de 3 % par rapport à leur cours, ce qui a donné lieu à des économies d'un montant net en espèces d'environ 79 millions de dollars pour la société depuis le début de l'exercice.

Après la fin du trimestre, le Conseil a déclaré un dividende trimestriel de 0,21 \$ par action ordinaire qui sera versé le 30 décembre 2009 ainsi qu'un dividende trimestriel de 0,37 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série A, dont la date de versement sera le 31 janvier 2010.

Capital-actions en circulation Le capital-actions en circulation de la société est composé d'actions ordinaires et d'actions privilégiées. Un nombre illimité d'actions ordinaires est autorisé. Compte tenu de l'émission d'actions ordinaires aux termes du RRD, 276 635 333 actions ordinaires sont en circulation. De plus, 12 millions d'actions privilégiées de deuxième rang, série A sont autorisées et 9 millions d'entre elles étaient en circulation à la fin du troisième trimestre de 2009. Les actions privilégiées de deuxième rang, série A sont classées comme des titres de participation et sont inscrites dans le passif à long terme. D'autres informations sur le capital-actions en circulation de la société figurent à la note 14 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

Situation de trésorerie et sources de financement

Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation Au troisième trimestre de 2009, les rentrées nettes liées aux activités d'exploitation ont atteint 855 millions de dollars, en regard de 389 millions de dollars pour la période correspondante de 2008. Pour les trois premiers trimestres de 2009, les rentrées nettes liées aux activités d'exploitation se sont établies à 1,330 milliard de dollars, contre 341 millions de dollars en 2008. L'augmentation des rentrées nettes liées aux activités d'exploitation est essentiellement attribuable à l'augmentation du bénéfice d'exploitation et aux variations des éléments hors caisse du fonds de roulement découlant de l'évolution des stocks et des créanciers et charges à payer.

Sorties (rentrées) nettes liées aux activités d'investissement Au troisième trimestre, les sorties nettes liées aux activités d'investissement se sont établies à 363 millions de dollars, contre des rentrées nettes liées à de telles activités de 101 millions de dollars à la période correspondante de 2008. La hausse des sorties nettes liées aux activités d'investissement au troisième trimestre est principalement imputable à l'acquisition de T&T, à l'augmentation des acquisitions d'immobilisations, ainsi qu'à la diminution des rentrées nettes liées à des créances sur cartes de crédit après leur titrisation. Pour les trois premiers trimestres de 2009, les sorties nettes liées aux activités d'investissement ont été de 495 millions de dollars, contre 159 millions de dollars en 2008. La hausse des sorties nettes liées aux activités d'investissement enregistrée depuis le début de l'exercice 2009 a découlé essentiellement de l'acquisition de T&T et de l'augmentation des acquisitions d'immobilisations. Les dépenses en immobilisations se sont élevées à 284 millions de dollars pour le troisième trimestre (197 millions de dollars en 2008) et à 606 millions de dollars depuis le début de 2009 (397 millions de dollars en 2008). La société estime que les dépenses en immobilisations s'établiront à environ 400 millions de dollars au quatrième trimestre de 2009.

¹⁾ Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR », à la page 13 du présent rapport.

Sorties nettes liées aux activités de financement Au troisième trimestre de 2009, les sorties nettes liées aux activités de financement se sont chiffrées à 44 millions de dollars, contre 417 millions de dollars au trimestre correspondant de 2008. Cette diminution a découlé essentiellement de la réduction des paiements de dividendes en espèces en vertu du RRD et du remboursement sur la dette à court terme au troisième trimestre de 2008, facteurs compensés en partie par l'émission de titres de participation au troisième trimestre de 2008. Pour les trois premiers trimestres de 2009, les sorties nettes liées aux activités de financement se sont chiffrées à 122 millions de dollars, contre 210 millions de dollars un an plus tôt. La diminution enregistrée depuis le début du présent exercice a résulté surtout de la réduction des paiements de dividendes en espèces en vertu du RRD, de la date du paiement des dividendes sur les actions ordinaires et du refinancement de la dette en 2008, facteurs compensés en partie par l'émission de titres de participation au troisième trimestre de 2008.

Au cours du deuxième trimestre de 2009 et conformément à son programme de billets à moyen terme, série 2, la société a émis des billets à moyen terme non garantis, série 2-A d'une durée de cinq ans et d'un montant en capital de 350 millions de dollars. Les intérêts sur les billets, d'un taux fixe de 4,85 %, doivent être versés chaque semestre. Ces billets représentent des obligations non garanties et sont remboursables au gré de la société.

Les billets à moyen terme, à 5,75 %, de 125 millions de dollars exigibles le 22 janvier 2009 sont arrivés à échéance et ont été remboursés au premier trimestre de 2009.

Dette nette¹⁾ Au premier trimestre de 2009, la société avait modifié sa définition de la dette nette¹⁾ afin qu'elle englobe la juste valeur des actifs et passifs dérivés financiers, la société jugeant que cette mesure devait rendre compte de tous les arrangements financiers portant intérêt.

La dette nette¹⁾ se chiffrait à 2,681 milliards de dollars à la fin du troisième trimestre de 2009, contre 3,463 milliards de dollars à la fin de la même période de 2008. La diminution de 782 millions de dollars a résulté surtout de l'amélioration du fonds de roulement et des économies en espèces liées au RRD, facteurs neutralisés en partie par l'acquisition de T&T. Pour les trois premiers trimestres de 2009, la dette nette¹⁾ a diminué de 612 millions de dollars en raison de l'accroissement du fonds de roulement et des économies en espèces liées au RRD, facteurs neutralisés en partie par l'acquisition de T&T. Pour les trois premiers trimestres de 2008, la dette nette¹⁾ avait reculé de 106 millions de dollars, en raison de l'émission de titres de participation, de la titrisation de créances de la Banque *PC* et de l'amélioration du fonds de roulement au cours de ce trimestre.

Sources de financement

La société s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs liés à l'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur sa facilité de crédit actuelle de 800 millions de dollars lui permettent de financer son programme de dépenses en immobilisations ainsi que ses besoins courants liés à ses activités, y compris le fonds de roulement et la capitalisation des régimes de retraite, au cours des 12 prochains mois. Comme elle jouit d'un accès raisonnablement facile aux marchés financiers, la société n'entrevoit pas de difficulté à obtenir du financement pour s'acquitter de ses obligations à long terme.

De temps à autre, la Banque *PC*, filiale en propriété exclusive de la société, titrise des créances sur cartes de crédit en cédant une partie de ses droits sur ces créances à des fiducies indépendantes. Le recours des fiducies indépendantes à l'égard des actifs de la Banque *PC* se limite aux droits conservés par celle-ci et est appuyé par la société au moyen d'une lettre de garantie (116 millions de dollars en 2009; 116 millions de dollars en 2008) sur une partie du montant titrisé. Une tranche des créances titrisées qui est détenue aux termes d'une facilité associée aux fiducies indépendantes a été renouvelée pour une durée de 364 jours au troisième trimestre de 2009. Si la société n'effectuait pas de renouvellement ni d'autres opérations de titrisation, elle devrait obtenir du financement en émettant des titres d'emprunt ou des instruments de capitaux propres additionnels. Au cours du premier trimestre de 2009, l'une de ces fiducies indépendantes a déposé un prospectus préalable de base lui permettant d'émettre jusqu'à 1,5 milliard de dollars de billets sur 25 mois. Les émissions de billets ont lieu sous réserve de l'accès aux marchés du crédit.

La plupart du temps, la société satisfait à ses besoins de financement à long terme principalement par l'entremise de son programme de billets à moyen terme. Elle peut refinancer sa dette à long terme qui arrive à échéance au moyen de l'émission de billets à moyen terme si les conditions du marché le permettent, ou elle peut envisager d'autres solutions.

¹⁾ Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR », à la page 13 du présent rapport.

Rapport de gestion

Le 5 août 2009, DBRS a révisé la tendance liée aux cotes de solvabilité attribuées au financement à long terme de la société, la faisant passer de « négative » à « stable ». Le 21 octobre 2009, S&P a révisé ses perspectives de « négative » à « stable ». Le tableau qui suit présente les cotes de solvabilité actuelles de la société.

Cotes de solvabilité (normes canadiennes)	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
	Cote de solvabilité	Tendance	Cote de solvabilité	Perspective
Papier commercial	R-2 (moyenne)	Stable	A-2	Stable
Billets à moyen terme	BBB	Stable	BBB	Stable
Actions privilégiées	Pfd-3	Stable	P-3 (élevée)	
Autres billets et débentures	BBB	Stable	BBB	Stable

Les agences de notation susmentionnées établissent leurs cotes de solvabilité en se fondant sur des facteurs quantitatifs et qualitatifs. Ces cotes sont prospectives et visent à donner une indication du risque que la société ne puisse remplir ses obligations en temps opportun.

La capacité de la société d'obtenir du financement de sources externes pourrait être restreinte par l'abaissement de ses cotes de solvabilité, en cas de détérioration de son rendement et de sa situation financière. En outre, les marchés du crédit et des capitaux sont assujettis à des risques mondiaux intrinsèques qui pourraient avoir une incidence défavorable sur l'accès de la société à ces marchés et sur sa capacité à financer ses obligations à court et à long terme au titre de sa dette. La société atténue ces risques en maintenant des niveaux appropriés de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et de placements à court terme, en surveillant de près la conjoncture des marchés et en diversifiant ses sources de financement et les échéances de ses financements.

Au cours du deuxième trimestre de 2009, Loblaw a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités dans le but de racheter à la Bourse de Toronto (la « TSX ») jusqu'à 13 708 678 de ses actions ordinaires ou de conclure des contrats sur dérivés de capitaux propres à cette fin, nombre qui représente environ 5 % de la totalité de ses actions ordinaires en circulation. Conformément aux exigences de la TSX, Loblaw doit racheter ses actions au cours en vigueur. La société n'a pas racheté d'actions aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités durant les trois premiers trimestres de 2009.

Fiducies de financement indépendantes

Certains franchisés indépendants de la société obtiennent du financement par voie d'une structure mettant en jeu des fiducies indépendantes qui ont été mises sur pied pour consentir des prêts aux franchisés indépendants afin qu'ils puissent acheter plus facilement des stocks et des immobilisations, soit principalement des agencements et du matériel. Une importante banque à charte canadienne gère ces fiducies.

Le montant en capital brut des prêts accordés aux franchisés indépendants de la société par les fiducies indépendantes à la fin du troisième trimestre de 2009 était de 377 millions de dollars (380 millions de dollars en 2008), y compris des prêts de 143 millions de dollars (151 millions de dollars en 2008) consentis à des EDDV que la société consolide. La société a convenu de rehausser le crédit par voie d'une lettre de garantie en faveur des fiducies de financement indépendantes représentant environ 15 % (15 % en 2008) du montant en capital des prêts en cours, et ce, à n'importe quel moment. À la fin du troisième trimestre de 2009, un montant de 66 millions de dollars (66 millions de dollars en 2008) était en cours sous forme de lettre de garantie. Aucun montant n'a jamais été tiré sur cette lettre de garantie.

Au cours du deuxième trimestre de 2009, la facilité de crédit consentie et renouvelable de 475 millions de dollars et d'une durée de 364 jours a été renouvelée. Cette facilité prévoit une période de remboursement additionnelle de 12 mois jusqu'à la date d'échéance et elle sert au financement des fiducies indépendantes. La société a conclu qu'elle n'avait pas à consolider d'autres EDDV en raison de ce financement.

Contrats à terme de capitaux propres

À la fin du troisième trimestre, la société avait conclu des contrats à terme de capitaux propres visant l'achat de 3,2 millions d'actions ordinaires (4,8 millions en 2008) à un prix à terme moyen de 53,76 \$ (54,22 \$ en 2008), y compris des intérêts débiteurs de 9,14 \$ (9,35 \$ en 2008) par action ordinaire, déduction faite des dividendes. À la fin du troisième trimestre de 2009, les intérêts et la perte de marché non réalisée de 71 millions de dollars (117 millions de dollars en 2008) étaient inscrits dans les crédateurs et charges à payer. Durant le

deuxième trimestre de 2009, la société a versé 38 millions de dollars à une contrepartie afin de résilier une partie des contrats à terme de capitaux propres représentant 1,6 million d'actions, ce qui a entraîné l'extinction d'une tranche correspondante du passif connexe.

Cotisations aux régimes d'avantages sociaux futurs

Au cours des trois premiers trimestres de 2009, la société a versé des cotisations s'établissant à 75 millions de dollars (59 millions de dollars en 2008) à ses régimes de retraite agréés à prestations déterminées par capitalisation. Elle s'attend à y verser 25 millions de dollars au quatrième trimestre de 2009. Le montant réel versé pourrait être différent de l'estimation selon les évaluations actuarielles effectuées, la tenue du marché et les exigences réglementaires. La société surveille et évalue régulièrement l'évolution des régimes ainsi que l'incidence des changements des données démographiques des participants, de la fluctuation des marchés financiers et d'autres facteurs économiques pouvant influencer sur les besoins en matière de capitalisation, les coûts des avantages sociaux futurs des employés et les hypothèses actuarielles.

Résultats d'exploitation trimestriels

Le cycle de présentation de 52 semaines adopté par la société est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf dans le cas du troisième trimestre qui compte 16 semaines. Tous les cinq ans, le quatrième trimestre compte 13 semaines, ce qui s'est produit au cours de l'exercice 2008 et se produira de nouveau en 2013. Le tableau qui suit résume les principales informations financières consolidées tirées des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de la société pour chacun des huit derniers trimestres.

Sommaire des résultats trimestriels

(non vérifié)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Troisième trimestre 2009		Deuxième trimestre 2009		Premier trimestre 2009		Quatrième trimestre 2008	
	(16 semaines)	2008 (16 semaines – retraité ¹⁾)	(12 semaines)	2008 (12 semaines – retraité ¹⁾)	(12 semaines)	2008 (12 semaines – retraité ¹⁾)	(13 semaines – retraité ¹⁾)	2007 (12 semaines – retraité ¹⁾)
Chiffre d'affaires	9 473 \$	9 493 \$	7 233 \$	7 037 \$	6 718 \$	6 527 \$	7 745 \$	6 967 \$
Bénéfice net	189 \$	157 \$	193 \$	140 \$	109 \$	63 \$	190 \$	43 \$
Bénéfice net par action ordinaire								
De base et dilué (en dollars)	0,69 \$	0,57 \$	0,70 \$	0,51 \$	0,40 \$	0,23 \$	0,69 \$	0,16 \$

Le chiffre d'affaires de la société et celui des magasins comparables ont diminué de 0,2 % et de 0,6 %, respectivement, au troisième trimestre de 2009, par rapport aux résultats dégagés au troisième trimestre de 2008. Les ventes de l'Action de grâce, qui ont été réalisées au troisième trimestre de 2009 alors qu'elles avaient été réalisées au quatrième trimestre en 2008, ont contribué, à raison d'environ 0,5 %, à la croissance du chiffre d'affaires de la société et de celui des magasins comparables au troisième trimestre de 2009 par rapport aux résultats dégagés en 2008. Comparativement à celui du troisième trimestre de 2008, le chiffre d'affaires du troisième trimestre de 2009 a progressé de 0,2 % par suite de l'acquisition de T&T. La vente des services alimentaires de la société au dernier trimestre de 2008 a réduit de quelque 0,5 % la croissance du chiffre d'affaires enregistrée pour chacun des trois premiers trimestres de 2009. Le chiffre d'affaires des magasins comparables avait progressé de 10,6 % au quatrième trimestre de 2008, de 2,1 % au premier trimestre de 2009 et de 2,5 % au deuxième trimestre de 2009. La semaine de vente supplémentaire au quatrième trimestre de 2008 a favorisé l'essor du chiffre d'affaires de la société et l'augmentation de celui des magasins comparables dans une mesure de 7,9 %.

Les fluctuations du bénéfice net trimestriel tiennent compte des activités sous-jacentes de la société et reflètent l'incidence d'un certain nombre de charges spécifiques, notamment les frais de restructuration et autres charges, l'incidence de la rémunération à base d'actions, compte tenu des contrats à terme de capitaux propres, et les coûts liés à l'investissement supplémentaire dans la technologie de l'information et la chaîne d'approvisionnement. Le bénéfice du troisième trimestre de 2009, des premier et deuxième trimestres de 2008 ainsi que du quatrième trimestre de 2007, avait été affaibli par les investissements dans les prix de détail à la baisse. Le caractère saisonnier des activités et le calendrier des jours fériés influent également sur le bénéfice net trimestriel. C'est au quatrième trimestre que ces éléments saisonniers ont le plus de répercussions, et au premier trimestre qu'ils en ont le moins.

¹⁾ Se reporter à la note 2 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est responsable de l'établissement et du maintien d'un système de contrôles et procédures de communication de l'information permettant de fournir l'assurance raisonnable que tous les renseignements importants concernant la société et ses filiales sont rassemblés et transmis à la haute direction en temps opportun de sorte qu'elle puisse prendre des décisions appropriées concernant l'information à communiquer.

La direction est aussi responsable de l'établissement et du maintien d'un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière et pouvant fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers sont établis, aux fins de leur publication, conformément aux PCGR du Canada.

Au moment de concevoir ces contrôles, il faut tenir compte du fait que, en raison de ses limites intrinsèques, un système de contrôle, aussi bien conçu et efficace soit-il, ne peut fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés sont atteints et peut ne pas être en mesure de prévenir ou de détecter des inexactitudes. De plus, la direction doit nécessairement faire appel à son jugement aux fins de l'évaluation des contrôles et procédures.

Pour la période comprise entre le 21 juin et le 10 octobre 2009, la direction a évalué s'il s'était produit des changements dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui ont eu ou qui sont raisonnablement susceptibles d'avoir une incidence importante sur ce contrôle. La direction a pris en compte T&T, une société acquise, dans le cadre des activités de délimitation et des tests effectués pour le trimestre. Elle a conclu qu'aucun changement important n'avait eu lieu au cours de cette période.

Risques et gestion des risques

Une description détaillée des risques financiers et des risques liés à l'exploitation ainsi que des stratégies de gestion des risques est présentée à la rubrique « Risques et gestion des risques » à la page 18 du rapport de gestion ainsi qu'à la note 26 afférente aux états financiers consolidés, compris dans le rapport annuel 2008 – revue financière de la société. Ce qui suit constitue une mise à jour de ces risques et stratégies de gestion des risques.

Contexte économique Bien que la conjoncture économique au Canada et aux États-Unis se soit améliorée depuis le début de l'année, la société continue à craindre une détérioration des facteurs économiques influant sur les dépenses de consommation. Ces facteurs comprennent le maintien de taux de chômage élevés, des fluctuations des taux d'intérêt, une diminution du revenu disponible et un accès restreint au crédit ainsi que des fluctuations du taux d'inflation. Un ou plusieurs de ces facteurs pourraient avoir une incidence négative sur le chiffre d'affaires ainsi que les marges de la société. Les tendances inflationnistes sont imprévisibles et les fluctuations du taux d'inflation se répercuteront sur les prix à la consommation, ce qui pourrait en retour nuire aux résultats de la société. La direction suit de près l'évolution de la conjoncture et estime son incidence sur les activités de la société et tient compte de ces estimations au moment d'arrêter ses décisions d'exploitation à court terme et ses décisions stratégiques à plus long terme.

Normes comptables mises en application en 2009

Écarts d'acquisition et actifs incorporels En novembre 2007, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») a publié des modifications au chapitre 1000, « Fondements conceptuels des états financiers », et à la note d'orientation concernant la comptabilité n° 11, « Entreprises en phase de démarrage » (la « NOC-11 »), a publié le nouveau chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels » (le « chapitre 3064 »), du *Manuel de l'ICCA* afin de remplacer le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », a retiré le chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement », et a modifié l'abrégé 27 du Comité sur les problèmes nouveaux (le « CPN »), « Produits et charges au cours de la période de pré-exploitation », afin qu'il ne s'applique plus aux entités qui ont adopté le chapitre 3064. Ces modifications liées au chapitre 3064 fournissent des directives pour la constatation d'actifs incorporels, y compris les actifs générés en interne dans le cadre d'activités de recherche et de développement, ce qui assure le traitement uniforme de tous les actifs incorporels, peu importe s'ils ont été acquis ou générés en interne. La société a appliqué ces exigences au premier trimestre de 2009 rétroactivement, avec retraitement des résultats des périodes correspondantes de l'exercice précédent. Le retraitement des résultats trimestriels correspondants a entraîné une augmentation de 11 millions de dollars des frais de vente et d'administration (22 millions de dollars en cumul annuel), une diminution de 12 millions de dollars de l'amortissement (25 millions de dollars en cumul annuel) et une baisse de 1 million de dollars de la charge d'impôts futurs (néant en cumul annuel). Ce retraitement s'est également traduit par une diminution de 51 millions de dollars des autres actifs, une baisse de 34 millions de dollars des bénéfices non répartis et une réduction de 17 millions de dollars du passif d'impôts futurs. Au moment de la mise en application de ces nouvelles exigences, la société a

constaté une baisse de 42 millions de dollars des autres actifs, une diminution de 15 millions de dollars du passif d'impôts futurs et une réduction de 27 millions de dollars du solde d'ouverture des bénéfices non répartis dans son bilan consolidé au 3 janvier 2009.

Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers Le 20 janvier 2009, le CPN a publié l'abrégé 173, « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers » (le « CPN-173 »). Il a convenu que le risque de crédit propre à l'entité et le risque de crédit de ses contreparties devaient être pris en compte dans le calcul de la juste valeur de ses actifs et passifs financiers, y compris les instruments dérivés. Selon les dispositions transitoires qui ont découlé de la mise en application du CPN-173, l'abrégé doit être appliqué rétrospectivement, sans retraitement des chiffres des périodes précédentes. La société a réévalué ses actifs et passifs financiers, y compris ses instruments dérivés, au 4 janvier 2009, afin de tenir compte de son propre risque de crédit et de celui de ses contreparties. Par conséquent, elle a constaté dans son bilan consolidé une baisse de 12 millions de dollars des autres actifs, une diminution de 4 millions de dollars des autres passifs, une diminution, déduction faite des impôts, de 2 millions de dollars du cumul des autres éléments du résultat étendu et une baisse de 6 millions de dollars des bénéfices non répartis.

Normes comptables futures

Instruments financiers – informations à fournir En juin 2009, l'ICCA a modifié le chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », afin d'y inclure des obligations d'information supplémentaires concernant l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers et du risque de liquidité. Les modifications apportées établissent une hiérarchie à trois niveaux qui reflète l'importance des données utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers. Le chapitre modifié s'applique aux états financiers annuels des exercices terminés après le 30 septembre 2009; par conséquent, la société adoptera ces obligations d'information supplémentaires dans ses états financiers vérifiés annuels de 2009. À l'heure actuelle, la société évalue l'incidence de l'adoption de ces modifications sur ses états financiers.

Regroupements d'entreprises – En janvier 2009, l'ICCA a publié le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises », qui remplacera le chapitre 1581 portant le même intitulé ainsi que le chapitre 1601, « États financiers consolidés », et le chapitre 1602, « Participations ne donnant pas le contrôle ». Ces normes permettront d'harmoniser les PCGR du Canada avec les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Les modifications apportées établissent les principes et les conditions qui régissent la manière dont une entreprise comptabilise et évalue la juste valeur de certains actifs acquis et passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, y compris les participations ne donnant pas le contrôle, la contrepartie conditionnelle et certaines éventualités acquises. En vertu des modifications, les coûts d'opération et de restructuration liés à l'acquisition doivent être passés en charges au moment où ils sont engagés, et non capitalisés à titre de composante du regroupement d'entreprises. Ces modifications s'appliquent aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition se situe dans un exercice ouvert le 1^{er} janvier 2011 ou à une date ultérieure, et leur application anticipée est autorisée. À l'heure actuelle, la société évalue l'incidence de l'adoption de ces modifications sur ses états financiers.

Normes internationales d'information financière

Le Conseil des normes comptables du Canada exigera de toutes les sociétés ouvertes qu'elles adoptent les IFRS pour dresser leurs états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Le passage des PCGR du Canada aux IFRS aura lieu pour la société au premier trimestre de 2011, moment où elle établira l'information financière de la période écoulée et de la période correspondante conformément aux IFRS.

Pour garantir la mise en œuvre appropriée et en temps opportun des IFRS, la société a mis sur pied une structure de gestion du projet qui comprend une équipe responsable du basculement aux IFRS et dirigée par le chef de la direction financière. Cette équipe est composée de ressources affectées uniquement à cette fin et peut faire appel à des conseillers et à d'autres employés au besoin. Elle présente périodiquement des rapports à un comité de direction, composé de membres de la haute direction, et au comité de vérification.

La société a élaboré un plan de passage aux IFRS comportant trois grandes étapes :

Première étape : Évaluation diagnostique Cette étape consiste en un diagnostic général de l'incidence des IFRS qui a servi à cerner les principaux domaines où les différences comptables entre les PCGR du Canada et les IFRS risquent de toucher la société. L'évaluation diagnostique a été parachevée en 2008, et à chaque différence comptable relevée a été assigné un degré de priorité « élevée », « moyenne » ou « basse » en vue d'une analyse plus approfondie.

Deuxième étape : Évaluation détaillée Cette étape consiste en une analyse exhaustive des différences entre les conventions comptables actuelles de la société et les IFRS, y compris un examen de ces différences en collaboration avec les divers groupes

Rapport de gestion

financiers et les responsables des processus administratifs visant à mieux comprendre ces différences et leur incidence. L'évaluation détaillée a été conclue en avril 2009 et a permis de dresser la liste des modifications éventuelles qu'il pourrait convenir d'apporter aux conventions comptables existantes, aux processus administratifs et aux systèmes d'information. L'analyse se poursuivra afin d'établir l'incidence finale de ces différences.

Troisième étape : Mise en œuvre Cette dernière étape comprend deux volets : la conception de la mise en œuvre et la transition.

L'étape de la conception de la mise en œuvre est en cours. Elle consiste en l'analyse des choix comptables offerts par les IFRS, notamment certaines exceptions et certains choix que permet la phase de transition. De plus, c'est au cours de cette étape que la conception et la mise au point des modifications devant être apportées aux systèmes d'information et aux activités commerciales, y compris le processus de budgétisation et de planification, les clauses restrictives de nature financière, les principaux indicateurs de rendement, les conventions stipulant une rémunération fondée sur des indicateurs des états financiers et les accords contractuels, sont examinées.

L'étape de transition comportera l'approbation définitive des conventions comptables retenues, y compris les choix transitoires, ainsi que la modification des processus administratifs et des systèmes d'information et la formation du personnel affecté aux finances, à l'exploitation et à d'autres fonctions. Dans le cas de tous les changements de conventions comptables qui auront été cernés, une évaluation de leurs conséquences sur la conception et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière et des contrôles et procédures de communication de l'information sera réalisée. Cette étape donnera lieu à la compilation des ajustements transitoires découlant du basculement aux IFRS, s'il en est, de même qu'à l'établissement d'états financiers conformes aux IFRS et comprenant les rapprochements requis avec les PCGR du Canada.

Le calendrier d'activités de l'International Accounting Standards Board prévoit l'exécution de plusieurs projets en 2010 et en 2011 qui pourraient avoir des répercussions sur les différences entre les PCGR du Canada et les IFRS ainsi que sur leur incidence sur les états financiers des exercices ultérieurs de la société. À l'heure actuelle, la société n'est pas en mesure de quantifier l'incidence de l'adoption future des IFRS sur ses états financiers ni sur les mesures du rendement de son exploitation.

Perspectives¹⁾

Plus le troisième trimestre progressait, plus le chiffre d'affaires a subi l'incidence de la baisse importante de l'inflation et de l'accélération de nos investissements dans les prix. Le bénéfice a profité des compressions de coûts et de l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement. La société s'attend à ce que le chiffre d'affaires et les marges soient mis à rude épreuve, en raison de l'inflation décroissante, de l'intensification de la concurrence et de nos programmes de rénovation des magasins et d'amélioration de nos infrastructures.

Informations supplémentaires

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à divers organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque PC, filiale de la société.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La société utilise les mesures financières non conformes aux PCGR suivantes : le BAIIA et la marge du BAIIA, la dette nette, le ratio de la dette nette aux capitaux propres et le rendement de l'actif net sur une base annuelle. Dans le passé, elle avait recours aux flux de trésorerie disponibles et au rendement de l'actif total moyen comme mesures financières non conformes aux PCGR. La direction est d'avis, pour les raisons décrites ci-après, que le rendement de l'actif net sur une base annuelle est une mesure plus complète du rendement des actifs productifs. La société estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent à la direction et aux investisseurs de l'information pouvant les aider à évaluer le rendement financier et la situation financière de la société. Ces mesures n'ont pas de signification normalisée prescrite par les PCGR du Canada et, par conséquent, peuvent ne pas être comparables à des mesures portant le même nom que présentent d'autres sociétés cotées en bourse. Elles ne devraient pas non plus être interprétées comme pouvant remplacer d'autres mesures financières déterminées conformément aux PCGR du Canada.

¹⁾ À lire parallèlement avec les « Énoncés prospectifs » figurant à la page 3.

BAIIA et marge du BAIIA Le tableau qui suit renferme un rapprochement du bénéfice avant la participation sans contrôle, les impôts sur le bénéfice, les intérêts débiteurs et l'amortissement (le « BAIIA ») et du bénéfice d'exploitation, lequel est rapproché aux mesures du bénéfice net conformes aux PCGR du Canada qui sont présentées dans les états consolidés intermédiaires non vérifiés des résultats pour les périodes de 16 semaines et de 40 semaines terminées le 10 octobre 2009 et le 4 octobre 2008. Le BAIIA est une mesure utile pour la direction qui s'en sert pour évaluer le rendement des activités de la société et sa capacité à générer des flux de trésorerie pouvant combler ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses en immobilisations.

La marge du BAIIA s'entend du BAIIA divisé par le chiffre d'affaires.

(en millions de dollars)	2009 (16 semaines)	2008 (16 semaines – retraité ¹⁾)	2009 (40 semaines)	2008 (40 semaines – retraité ¹⁾)
Bénéfice net	189 \$	157 \$	491 \$	360 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Participation sans contrôle	4	6	2	7
Impôts sur le bénéfice	101	69	230	167
Intérêts débiteurs et autres frais de financement	84	80	205	198
Bénéfice d'exploitation	378	312	928	732
Ajouter l'incidence de l'élément suivant :				
Amortissement	179	178	446	436
BAIIA	557 \$	490 \$	1 374 \$	1 168 \$

Dettes nettes Le tableau qui suit présente le rapprochement de la dette nette utilisée dans le calcul du ratio de la dette nette aux capitaux propres et des mesures conformes aux PCGR du Canada présentées à la fin des périodes indiquées. Au premier trimestre de 2009, la société avait modifié sa définition de la dette nette afin qu'elle englobe la juste valeur des actifs et passifs dérivés financiers, jugeant que cette mesure devait rendre compte de tous les arrangements financiers portant intérêt.

La société calcule sa dette nette comme la somme de la dette à long terme, de la dette à court terme et de la juste valeur des passifs dérivés financiers, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les dépôts de garantie et la juste valeur des actifs dérivés financiers. Elle estime que cette mesure est utile pour évaluer le niveau d'endettement.

(en millions de dollars)	Au 10 octobre 2009	Au 4 octobre 2008	Au 3 janvier 2009	Au 29 décembre 2007
Dettes bancaires	1 \$	64 \$	52 \$	3 \$
Dettes à court terme	–	282	190	418
Tranche à moins de un an de la dette à long terme	342	163	165	432
Dettes à long terme	4 056	4 040	4 070	3 852
Autres passifs	36	–	–	–
Juste valeur des passifs (actifs) dérivés financiers	(108)	(40)	6	(159)
	4 327	4 509	4 483	4 546
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 164	439	528	430
Placements à court terme	206	251	225	225
Dépôts de garantie	276	356	437	322
Dettes nettes	2 681 \$	3 463 \$	3 293 \$	3 569 \$

Il n'est pas tenu compte, dans le calcul de la dette nette, des actions privilégiées de deuxième rang, série A, qui sont classées comme des titres de participation. La juste valeur des instruments financiers dérivés n'est pas ajustée en fonction de la qualité du crédit, conformément au CPN-173. Se reporter à la note 2 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

¹⁾ Se reporter à la note 2 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

Rapport de gestion

Actif net Le tableau qui suit présente le rapprochement de l'actif net utilisé pour établir le rendement de l'actif net sur une base annuelle et des mesures conformes aux PCGR du Canada présentées à la fin des périodes indiquées. Dans le passé, la société avait recours au rendement de l'actif net total moyen comme mesure financière non conforme aux PCGR. La direction est d'avis que le rendement de l'actif net sur une base annuelle est une mesure plus complète du rendement des actifs productifs.

L'actif net correspond au total de l'actif, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les dépôts de garantie et les créditeurs et charges à payer. Le rendement de l'actif net moyen sur une base annuelle s'entend du bénéfice d'exploitation cumulatif des quatre derniers trimestres, divisé par l'actif net moyen.

(en millions de dollars)	Au 10 octobre 2009	Au 4 octobre 2008 (retraité ¹⁾)	Au 3 janvier 2009 (retraité ¹⁾)
Total de l'actif établi conformément aux PCGR du Canada	14 672 \$	13 523 \$	13 943 \$
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 164	439	528
Placements à court terme	206	251	225
Dépôts de garantie	276	356	437
Créditeurs et charges à payer	3 147	2 579	2 823
Actif net	9 879 \$	9 898 \$	9 930 \$

¹⁾ Se reporter à la note 2 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

États consolidés des résultats

(non vérifié)

Pour les périodes terminées le 10 octobre 2009 et le 4 octobre 2008 (en millions de dollars, sauf indication contraire)	2009 (16 semaines)	2008 (16 semaines – retraité ¹⁾)	2009 (40 semaines)	2008 (40 semaines – retraité ¹⁾)
Chiffre d'affaires	9 473 \$	9 493 \$	23 424 \$	23 057 \$
Coût des stocks de marchandises vendues (note 10)	7 308	7 396	17 956	17 886
Bénéfice brut	2 165	2 097	5 468	5 171
Charges d'exploitation				
Frais de vente et d'administration	1 608	1 607	4 094	4 003
Amortissement	179	178	446	436
	1 787	1 785	4 540	4 439
Bénéfice d'exploitation	378	312	928	732
Intérêts débiteurs et autres frais de financement (note 4)	84	80	205	198
Bénéfice avant les impôts sur le bénéfice et la participation sans contrôle	294	232	723	534
Impôts sur le bénéfice (note 5)	101	69	230	167
Bénéfice net avant la participation sans contrôle	193	163	493	367
Participation sans contrôle	4	6	2	7
Bénéfice net	189 \$	157 \$	491 \$	360 \$
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) (note 6)				
De base et dilué	0,69 \$	0,57 \$	1,79 \$	1,31 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

¹⁾ Se reporter à la note 2 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

États consolidés de la variation des capitaux propres

(non vérifié)

Pour les périodes terminées le 10 octobre 2009 et le 4 octobre 2008

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2009 (40 semaines)	2008 (40 semaines – retraité ¹⁾)
Capital-actions ordinaire au début de la période	1 196 \$	1 196 \$
Actions ordinaires émises (note 14)	79	–
Capital-actions ordinaire à la fin de la période	1 275 \$	1 196 \$
Bénéfices non répartis au début de la période (retraité¹⁾)	4 577 \$	4 289 \$
Effet cumulatif de la mise en application de nouvelles normes comptables (note 2)	(6)	(37)
Bénéfice net	491	360
Dividendes déclarés par action ordinaire – 63 ¢ (63 ¢ en 2008)	(173)	(173)
Bénéfices non répartis à la fin de la période	4 889 \$	4 439 \$
Cumul des autres éléments du résultat étendu au début de la période	30 \$	19 \$
Effet cumulatif de la mise en application de nouvelles normes comptables (note 2)	(2)	–
Autres éléments du résultat étendu	(13)	(7)
Cumul des autres éléments du résultat étendu à la fin de la période (note 15)	15 \$	12 \$
Total des capitaux propres	6 179 \$	5 647 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

États consolidés du résultat étendu

(non vérifié)

Pour les périodes terminées le 10 octobre 2009 et le 4 octobre 2008

(en millions de dollars)

	2009 (16 semaines)	2008 (16 semaines – retraité ¹⁾)	2009 (40 semaines)	2008 (40 semaines – retraité ¹⁾)
Bénéfice net	189 \$	157 \$	491 \$	360 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur le bénéfice				
(Perte nette) gain net non réalisé sur les actifs financiers disponibles à la vente	(12)	11	(23)	33
Reclassement dans le bénéfice net (du gain net) de la perte nette sur les actifs financiers disponibles à la vente	16	(8)	(8)	(9)
	4	3	(31)	24
Gain net (perte nette) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(2)	6	4	(9)
Reclassement dans le bénéfice net de la perte nette (du gain net) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(2)	(4)	14	(22)
	(4)	2	18	(31)
Autres éléments du résultat étendu	–	5	(13)	(7)
Total du résultat étendu	189 \$	162 \$	478 \$	353 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

¹⁾ Se reporter à la note 2 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

Bilans consolidés

(en millions de dollars)	Au 10 octobre 2009 (non vérifié)	Au 4 octobre 2008 (retraité ¹⁾) (non vérifié)	Au 3 janvier 2009 (retraité ¹⁾) (vérifié)
Actif			
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 7)	1 164 \$	439 \$	528 \$
Placements à court terme	206	251	225
Débiteurs (notes 8 et 9)	583	688	867
Stocks (notes 2 et 10)	2 163	2 217	2 188
Impôts sur le bénéfice	23	52	40
Impôts futurs	34	49	41
Charges payées d'avance et autres actifs	97	59	71
Total de l'actif à court terme	4 270	3 755	3 960
Immobilisations	8 283	7 877	8 045
Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels à durée de vie indéfinie (note 3)	994	807	807
Autres actifs	1 125	1 084	1 131
Total de l'actif	14 672 \$	13 523 \$	13 943 \$
Passif			
Passif à court terme			
Dette bancaire	1 \$	64 \$	52 \$
Dette à court terme (note 12)	-	282	190
Créditeurs et charges à payer	3 147	2 579	2 823
Tranche à moins de un an de la dette à long terme	342	163	165
Total du passif à court terme	3 490	3 088	3 230
Dette à long terme (note 13)	4 056	4 040	4 070
Autres passifs (note 3)	513	364	445
Impôts futurs	193	146	156
Titres de participation	219	219	219
Participation sans contrôle	22	19	20
Total du passif	8 493	7 876	8 140
Capitaux propres			
Capital-actions ordinaire	1 275	1 196	1 196
Bénéfices non répartis	4 889	4 439	4 577
Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 15)	15	12	30
Total des capitaux propres	6 179	5 647	5 803
Total du passif et des capitaux propres	14 672 \$	13 523 \$	13 943 \$

Éventualités, engagements et garanties (note 17)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

¹⁾ Se reporter à la note 2 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

États consolidés des flux de trésorerie

(non vérifié)

Pour les périodes terminées le 10 octobre 2009 et le 4 octobre 2008 (en millions de dollars)	2009 (16 semaines)	2008 (16 semaines – retraité ¹⁾)	2009 (40 semaines)	2008 (40 semaines – retraité ¹⁾)
Activités d'exploitation				
Bénéfice net avant la participation sans contrôle	193 \$	163 \$	493 \$	367 \$
Amortissement	179	178	446	436
Impôts futurs	1	6	4	(2)
Règlement de contrats à terme de capitaux propres (note 16)	–	–	(38)	–
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	467	20	409	(535)
Autres	15	22	16	75
Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation	855	389	1 330	341
Activités d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations	(284)	(197)	(606)	(397)
Placements à court terme	91	58	(13)	(3)
Produit tiré de la vente d'immobilisations	4	48	10	61
Créances sur cartes de crédit, après titrisation (note 8)	28	200	236	232
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise (note 3)	(194)	–	(194)	–
Placements dans des franchises et autres créances	5	(2)	(4)	(21)
Dépôts de garantie et autres	(13)	(6)	76	(31)
(Sorties) rentrées nettes liées aux activités d'investissement	(363)	101	(495)	(159)
Activités de financement				
Dette bancaire	–	9	(51)	61
Dette à court terme (note 12)	–	(516)	(190)	(136)
Dette à long terme				
- Émise (note 13)	10	–	370	301
- Remboursée (note 13)	(18)	(13)	(157)	(424)
Titres de participation émis	–	218	–	218
Dividendes	(36)	(115)	(94)	(230)
Sorties nettes liées aux activités de financement	(44)	(417)	(122)	(210)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(54)	21	(77)	37
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	394	94	636	9
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	770	345	528	430
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	1 164 \$	439 \$	1 164 \$	439 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

¹⁾ Se reporter à la note 2 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Note 1. Sommaire des principales conventions comptables

Règles de présentation Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada. Ces états financiers ont été dressés selon les mêmes conventions comptables et méthodes d'application que celles qui ont été employées dans l'établissement des états financiers consolidés annuels vérifiés pour l'exercice terminé le 3 janvier 2009 compris dans le rapport annuel – revue financière (le « rapport annuel 2008 »), à l'exception de ce qui est indiqué à la note 2. Conformément aux PCGR du Canada, des informations additionnelles sont requises dans les états financiers annuels; les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés doivent donc être lus à la lumière des états financiers consolidés annuels vérifiés et des notes y afférentes figurant dans le rapport annuel 2008 de Les Compagnies Loblaw limitée.

Règles de consolidation Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés comprennent les comptes de Les Compagnies Loblaw limitée et ceux de ses filiales, collectivement appelées la « société » ou « Loblaw ». La participation de la société dans le capital-actions avec droit de vote des filiales est de 100 %.

La société consolide également les entités à détenteurs de droits variables (les « EDDV »), conformément à la note d'orientation concernant la comptabilité 15, « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables (variable interest entities) », (la « NOC-15 »), de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »), sur lesquelles le contrôle de Loblaw s'exerce autrement que par la détention de la majorité des droits de vote. Aux termes de la NOC-15, une EDDV est soit une entité dont les capitaux propres à risque ne sont pas suffisants pour lui permettre de financer ses activités sans un soutien financier subordonné, soit une entité dont les détenteurs de capitaux propres à risque ne réunissent pas les caractéristiques d'une participation financière conférant le contrôle. La NOC-15 exige que le principal bénéficiaire consolide les EDDV et considère qu'une entité en est le principal bénéficiaire si elle détient des droits variables qui l'amènent à assumer la majorité des pertes prévues de l'EDDV ou à recevoir la majorité des rendements résiduels prévus de l'EDDV, ou les deux.

Stocks Les stocks de marchandises sont inscrits au coût ou à la valeur de réalisation nette, si cette dernière est inférieure. Les coûts comprennent les coûts d'achat, déduction faite des remises de fournisseurs, et d'autres coûts comme les frais de transport et les pertes, qui sont engagés directement pour acheminer les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Estimations et hypothèses L'établissement des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants et les informations présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes y afférentes. Ces estimations et hypothèses sont fondées sur l'expérience passée, sur les connaissances que la direction possède des événements et de la conjoncture en cours ainsi que des activités qui pourraient être entreprises à l'avenir. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Certaines estimations, comme celles relatives à l'évaluation des stocks, aux écarts d'acquisition, aux impôts sur le bénéfice, à la taxe sur les produits et services et aux taxes de vente provinciales ainsi qu'à la dépréciation d'immobilisations et aux avantages sociaux futurs, reposent sur des jugements subjectifs ou complexes à l'égard de questions pouvant être incertaines, et tout changement dans ces estimations pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés. L'illiquidité des marchés du crédit, la volatilité des titres de participation, les devises, les marchés de l'énergie et le déclin des dépenses à la consommation ont tous contribué à l'accroissement de l'incertitude liée à ces estimations et hypothèses. Puisque les événements futurs et leurs répercussions ne peuvent être déterminés avec précision, les résultats réels pourraient largement différer de ces estimations. La révision de ces estimations entraînée par une conjoncture fluctuante sera reflétée dans les états financiers des périodes à venir.

Normes comptables futures

Instruments financiers – informations à fournir En juin 2009, l'ICCA a modifié le chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », afin d'y inclure des obligations d'information supplémentaires concernant l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers et du risque de liquidité. Les modifications apportées établissent une hiérarchie à trois niveaux qui reflète l'importance des données utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers. Le chapitre modifié s'applique aux états financiers annuels des exercices terminés après le 30 septembre 2009; par conséquent, la société adoptera ces obligations d'information supplémentaires dans ses états financiers vérifiés annuels de 2009. À l'heure actuelle, la société évalue l'incidence de l'adoption de ces modifications sur ses états financiers.

Regroupements d'entreprises – En janvier 2009, l'ICCA a publié le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises », qui remplacera le chapitre 1581 portant le même intitulé ainsi que le chapitre 1601, « États financiers consolidés », et le chapitre 1602, « Participations ne donnant pas le contrôle ». Ces normes permettront d'harmoniser les PCGR du Canada avec les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Les modifications apportées établissent les principes et les conditions qui régissent la manière dont une entreprise comptabilise et évalue la juste valeur de certains actifs acquis et passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, y compris les participations ne donnant pas le contrôle, la contrepartie conditionnelle et certaines éventualités acquises. En vertu des modifications, les coûts d'opération et de restructuration liés à l'acquisition doivent être passés en charges au moment où ils sont engagés, et non capitalisés à titre de composante du regroupement d'entreprises. Ces modifications s'appliquent aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition se situe dans un exercice ouvert le 1^{er} janvier 2011 ou à une date ultérieure, et leur application anticipée est autorisée. À l'heure actuelle, la société évalue l'incidence de l'adoption de ces modifications sur ses états financiers.

Note 2. Mise en application de nouvelles normes comptables

Normes comptables mises en application en 2009

Écarts d'acquisition et actifs incorporels En novembre 2007, l'ICCA a publié des modifications au chapitre 1000, « Fondements conceptuels des états financiers » et à la NOC-11, « Entreprises en phase de démarrage », a publié le nouveau chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », (le « chapitre 3064 »), du *Manuel de l'ICCA*, afin de remplacer le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », a retiré le chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement », et a modifié l'abrégié 27 du Comité sur les problèmes nouveaux (le « CPN »), « Produits et charges au cours de la période de pré-exploitation », afin qu'il ne s'applique plus aux entités qui ont adopté le chapitre 3064. Ces modifications liées au chapitre 3064 fournissent des directives pour la constatation d'actifs incorporels, y compris les actifs générés en interne dans le cadre d'activités de recherche et de développement, ce qui assure le traitement uniforme de tous les actifs incorporels, peu importe s'ils ont été acquis ou générés en interne. La société a mis en application ces exigences au premier trimestre de 2009 rétroactivement, avec retraitement des résultats des périodes correspondantes de l'exercice précédent. Le retraitement des résultats du trimestre correspondant de l'exercice précédent a donné lieu à une augmentation de 11 \$ (22 \$ pour l'exercice 2009 à ce jour) des frais de vente et d'administration, à une diminution de 12 \$ (25 \$ pour l'exercice 2009 à ce jour) de l'amortissement et à une diminution de 1 \$ (néant pour l'exercice 2009 à ce jour) de la charge d'impôts futurs. Le retraitement des résultats de la période correspondante a également entraîné une baisse de 51 \$ des autres actifs, une baisse de 34 \$ des bénéfices non répartis et une baisse de 17 \$ du passif d'impôts futurs. Au moment de la mise en application de ces nouvelles exigences, la société a enregistré au bilan consolidé une baisse de 42 \$ des autres actifs, une diminution de 15 \$ du passif d'impôts futurs et une baisse de 27 \$ du solde d'ouverture des bénéfices non répartis en date du 3 janvier 2009.

Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers Le 20 janvier 2009, le CPN a publié l'abrégié 173, « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers » (le « CPN-173 »). Le Comité a convenu que le risque de crédit propre à l'entité et le risque de crédit de ses contreparties devaient être pris en compte dans le calcul de la juste valeur de ses actifs et passifs financiers, y compris les instruments dérivés. Selon les dispositions transitoires qui ont découlé de la mise en application du CPN-173, l'abrégié doit être appliqué rétrospectivement, sans retraitement des chiffres des périodes précédentes. La société a réévalué les actifs financiers et les passifs financiers, y compris les instruments dérivés, au 4 janvier 2009, afin de tenir compte de son propre risque de crédit et du risque de crédit de ses contreparties. Par conséquent, la société a comptabilisé dans son bilan consolidé une baisse de 12 \$ des autres actifs, une diminution de 4 \$ des autres passifs, une diminution, déduction faite des impôts, de 2 \$ du cumul des autres éléments du résultat étendu et une baisse de 6 \$ des bénéfices non répartis.

Normes comptables mises en application en 2008

Informations à fournir concernant le capital et instruments financiers – informations à fournir et présentation En décembre 2006, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables, soit le chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital », le chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », et le chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation ». L'adoption de ces chapitres n'a eu aucune incidence sur les résultats d'exploitation ou la situation financière de la société.

Stocks Le 1^{er} janvier 2008, la société a adopté le chapitre 3031, « Stocks », (le « chapitre 3031 ») qui a été publié par l'ICCA en juin 2007 et a remplacé le chapitre 3030 portant le même intitulé. Les ajustements transitoires qui ont découlé de la mise en application du chapitre 3031 sont constatés dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis pour 2008. Au moment de la mise en application de ces exigences, la société a comptabilisé dans son bilan consolidé une baisse de 65 \$ du solde d'ouverture des stocks, une hausse de 24 \$ des impôts à recouvrer et une baisse de 41 \$ du solde d'ouverture des bénéfices non répartis au 30 décembre 2007, en raison principalement de l'application d'une formule de coûts identique à tous les stocks de nature et d'usage semblables pour la société.

Il y a lieu de se reporter à la note 2 du rapport annuel 2008 pour obtenir de plus amples renseignements.

Note 3. Acquisitions d'entreprises

Le 28 septembre 2009, la société a acquis la totalité des actions ordinaires en circulation de T&T Supermarket Inc. (« T&T ») pour une contrepartie en espèces de 191 \$. La société a également pris en charge un passif de 34 \$ lié aux actions privilégiées émises par T&T à l'intention d'un fournisseur avant l'acquisition. Le passif augmentera avec le rendement des activités de T&T, et l'augmentation du passif sera passée en charges au fur et à mesure qu'elle surviendra. Des coûts d'acquisition de 3 \$ ont été engagés dans le cadre de l'acquisition. L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition; par conséquent, les états financiers consolidés comprennent les résultats d'exploitation depuis la date d'acquisition.

Les actions privilégiées sont classées dans les autres passifs dans le bilan consolidé au 10 octobre 2009. Il pourrait y avoir rachat ou achat des actions privilégiées si certains événements devaient survenir, notamment l'écoulement de cinq ans suivant la date de clôture de l'acquisition. Le détenteur des actions privilégiées pourrait prolonger cette période de cinq années supplémentaires si certaines conditions sont respectées. Le passif lié aux actions privilégiées peut être réglé contre un montant en espèces, des actions ordinaires de la société ou une combinaison des deux, au gré de la société.

La direction prévoit achever la répartition du prix d'acquisition avant la fin de l'exercice 2009. Par conséquent, le montant réel attribué à chaque actif net identifiable pourrait être différent du montant préliminaire.

Le tableau suivant présente la répartition du prix d'acquisition préliminaire, selon l'évaluation actuelle de la juste valeur de la direction :

Actifs nets acquis

Stocks	39 \$
Autres actifs à court terme	11
Immobilisations corporelles	70
Écart d'acquisition et autres actifs incorporels à durée de vie indéfinie	180
Autres actifs à long terme	14
Passifs à court terme	(69)
Autres passifs	(36)
Impôts futurs	(18)
Contrepartie en espèces	191 \$

Dans le cadre de l'acquisition de T&T, la société a également acquis certains actifs nets en contrepartie de 5 \$.

Note 4. Intérêts débiteurs et autres frais de financement

(en millions de dollars)	2009 (16 semaines)	2008 (16 semaines)	2009 (40 semaines)	2008 (40 semaines)
Intérêts sur la dette à long terme	88 \$	85 \$	215 \$	216 \$
Intérêts débiteurs (créditeurs) sur les instruments financiers dérivés	1	(1)	2	(4)
Intérêts (créditeurs) débiteurs nets à court terme	(2)	–	(5)	4
Intérêts créditeurs sur les dépôts de garantie	(1)	(2)	(2)	(7)
Dividendes sur les titres de participation	4	4	11	4
Montant capitalisé au titre des immobilisations	(6)	(6)	(16)	(15)
Intérêts débiteurs	84 \$	80 \$	205 \$	198 \$

Au cours du troisième trimestre de 2009, des intérêts débiteurs nets de 81 \$ (89 \$ en 2008) et de 200 \$ depuis le début de l'exercice (215 \$ en 2008) ont été comptabilisés à l'égard des actifs et passifs financiers non classés comme étant détenus à des fins de transaction.

Le montant des intérêts et des dividendes versés sur les titres de participation au troisième trimestre de 2009 s'est élevé à 75 \$ (99 \$ en 2008), et les intérêts reçus se sont élevés à 13 \$ (35 \$ en 2008). Pour l'exercice 2009 à ce jour, les intérêts et les dividendes versés sur les titres de participation se sont élevés à 265 \$ (304 \$ en 2008) et les intérêts reçus se sont élevés à 57 \$ (103 \$ en 2008).

Note 5. Impôts sur le bénéfice

Pour le troisième trimestre de 2009 et pour les trois premiers trimestres de l'exercice, le taux d'imposition effectif s'est respectivement établi à 34,4 % (29,7 %, taux retraité¹⁾, en 2008) et à 31,8 % (31,3 %, taux retraité¹⁾, en 2008). L'augmentation d'un trimestre à l'autre du taux d'imposition effectif tient principalement à la plus grande incidence nette des montants non déductibles et non imposables et au fait que la charge d'impôts de l'exercice en cours concerne certaines questions fiscales liées à des exercices antérieurs, facteurs qui ont été en partie contrebalancés par les variations de la proportion du bénéfice imposable gagné dans des territoires où le taux d'imposition est différent. L'augmentation d'un exercice à l'autre découle essentiellement de l'incidence nette des montants non déductibles et non imposables, ainsi que des variations de la proportion du bénéfice imposable gagné dans des territoires où le taux d'imposition est différent, facteurs qui ont été atténués en partie par la diminution de la charge d'impôts de l'exercice en cours en raison de certaines questions fiscales liées à des exercices antérieurs.

Le montant net des impôts sur le bénéfice payés s'est établi à 60 \$ (remboursement d'impôts de 17 \$ en 2008) pour le troisième trimestre et à 184 \$ (88 \$ en 2008) pour l'exercice 2009 à ce jour.

Note 6. Bénéfice net de base par action ordinaire et bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars, sauf indication contraire)

	2009 (16 semaines)	2008 (16 semaines – retraité ¹⁾)	2009 (40 semaines)	2008 (40 semaines – retraité ¹⁾)
Bénéfice net aux fins du calcul du bénéfice de base par action (en millions de dollars)	189 \$	157 \$	491 \$	360 \$
Dividendes sur les titres de participation (en millions de dollars) (note 14)	4	4	11	4
Bénéfice net aux fins du calcul du bénéfice dilué par action (en millions de dollars)	193 \$	161 \$	502 \$	364 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	275,3	274,2	274,6	274,2
Effet dilutif des titres de participation (en millions)	6,2	7,9	6,2	3,0
Effet dilutif de la rémunération à base d'actions (en millions)	0,2	–	0,2	–
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation dilué (en millions)	281,7	282,1	281,0	277,2
Bénéfice net de base par action ordinaire et bénéfice net dilué par action ordinaire	0,69 \$	0,57 \$	1,79 \$	1,31 \$

Les options sur actions en cours dont le prix d'exercice était supérieur au cours des actions ordinaires de la société à la fin du troisième trimestre n'ont pas été prises en compte dans le calcul du bénéfice net dilué par action ordinaire. En conséquence, pour le troisième trimestre de 2009, 4 223 744 options sur actions (4 863 725 en 2008) assorties d'un prix d'exercice moyen pondéré de 52,26 \$ l'action ordinaire (52,57 \$ en 2008) ont été exclues du calcul du bénéfice net dilué par action ordinaire.

¹⁾ Se reporter à la note 2.

Note 7. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le tableau qui suit présente les composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au 10 octobre 2009, au 4 octobre 2008 et au 3 janvier 2009 :

	Au 10 octobre 2009	Au 4 octobre 2008	Au 3 janvier 2009
Trésorerie	107 \$	46 \$	42 \$
Équivalents de trésorerie – placements à court terme échéant dans un délai d'au plus 90 jours :			
Dépôts à terme bancaires	548	–	–
Bons du Trésor	232	144	219
Titres de créance du gouvernement	102	116	58
Papier commercial de sociétés	175	133	209
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 164 \$	439 \$	528 \$

Au 10 octobre 2009, un montant de 955 \$ US (930 \$ US au 4 octobre 2008 et 961 \$ US au 3 janvier 2009) était compris dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les dépôts de garantie, lesquels sont inclus dans les autres actifs. La société a comptabilisé une perte de change non réalisée de 93 \$ pour le troisième trimestre de 2009 (gain de 52 \$ en 2008) et de 156 \$ pour l'exercice 2009 à ce jour (gain de 94 \$ en 2008), par suite de la conversion de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie, de ses placements à court terme et de ses dépôts de garantie libellés en dollars américains, dont une perte de 54 \$ (gain de 21 \$ en 2008) pour le trimestre et de 77 \$ (gain de 37 \$ en 2008) pour l'exercice 2009 à ce jour se rapportent à sa trésorerie et à ses équivalents de trésorerie. La perte découlant de la conversion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme et des dépôts de garantie a été compensée par la constatation dans le bénéfice d'exploitation et les autres éléments du résultat étendu d'un gain de change non réalisé de 93 \$ (perte de 51 \$ en 2008) depuis le début du trimestre et de 155 \$ (perte de 93 \$ en 2008) depuis le début de l'exercice sur les swaps de devises.

Note 8. Débiteurs

De temps à autre, la Banque *le Choix du Président* (la « Banque PC »), filiale en propriété exclusive de la société, titrise des créances sur cartes de crédit, par la vente d'une partie des droits dans ces créances à des fiducies indépendantes. Une tranche des créances titrisées détenue dans la facilité liée à la fiducie indépendante a été renouvelée pour une période de 364 jours au troisième trimestre de 2009. Le recours des fiducies indépendantes à l'égard des actifs de la Banque PC se limite aux droits conservés de la Banque PC et est de plus soutenu par la société par une lettre de garantie correspondant à un montant de 116 \$ (116 \$ en 2008) d'une tranche du montant titrisé. Les autres débiteurs se composent essentiellement de créances de franchisés indépendants, de magasins associés et de comptes indépendants.

(en millions de dollars)	Au 10 octobre 2009	Au 4 octobre 2008	Au 3 janvier 2009
Créances sur cartes de crédit	1 955 \$	2 065 \$	2 206 \$
Montant titrisé	(1 775)	(1 775)	(1 775)
Créances sur cartes de crédit, montant net	180	290	431
Autres débiteurs	403	398	436
Débiteurs	583 \$	688 \$	867 \$

Les créances sur cartes de crédit qui étaient en souffrance au 10 octobre 2009, au montant de 4 \$ (6 \$ en 2008), n'ont pas été classées comme douteuses étant donné qu'elles étaient en souffrance depuis moins de 90 jours et que la plupart de ces créances devraient vraisemblablement être réglées. Tout solde sur créances sur cartes de crédit en souffrance depuis 180 jours ou dont le recouvrement est considéré comme douteux est radié. La concentration du risque de crédit pour ce qui est des débiteurs est limitée étant donné la diversité de la clientèle de la société. Le risque de crédit sur les créances sur cartes de crédit est géré de la manière décrite à la note 26 du rapport annuel 2008 de la société. Les autres débiteurs qui sont en souffrance mais non encore douteux se chiffraient à 34 \$ (61 \$ en 2008) au 10 octobre 2009.

Note 9. Provisions pour créances

La société maintient la provision pour créances sur cartes de crédit comptabilisée dans les bilans consolidés à un niveau qu'elle juge approprié pour absorber les pertes sur créances sur cartes de crédit. La provision pour créances sur cartes de crédit est inscrite aux bilans consolidés, dans les débiteurs. La provision pour créances des franchisés indépendants est inscrite aux bilans consolidés, dans les créditeurs et charges à payer. La provision pour les autres créances des magasins associés et des comptes indépendants est inscrite aux bilans consolidés, dans les débiteurs. Le tableau qui suit présente l'évolution des provisions pour pertes de la société :

Créances sur cartes de crédit

(en millions de dollars)	16 semaines terminées le		40 semaines terminées le		53 semaines terminées le
	10 octobre 2009	4 octobre 2008	10 octobre 2009	4 octobre 2008	3 janvier 2009
Provision au début de la période	(15) \$	(13) \$	(15) \$	(13) \$	(13) \$
Provision pour pertes	(7)	(14)	(15)	(26)	(35)
Recouvrements	(4)	(5)	(7)	(9)	(14)
Radiations	11	19	22	35	47
Provision à la fin de la période	(15) \$	(13) \$	(15) \$	(13) \$	(15) \$

Autres débiteurs

(en millions de dollars)	16 semaines terminées le		40 semaines terminées le		53 semaines terminées le
	10 octobre 2009	4 octobre 2008	10 octobre 2009	4 octobre 2008	3 janvier 2009
Provision au début de la période	(27) \$	(35) \$	(24) \$	(35) \$	(35) \$
Provision pour pertes	(40)	(29)	(74)	(56)	(81)
Radiations	37	37	68	64	92
Provision à la fin de la période	(30) \$	(27) \$	(30) \$	(27) \$	(24) \$

Note 10. Stocks

La société a comptabilisé une charge de 15 \$ (10 \$ au 4 octobre 2008) correspondant à la dévaluation des stocks comptabilisés au 10 octobre 2009, afin de les ramener à la valeur de réalisation nette.

Note 11. Avantages sociaux futurs

Le coût net total au titre des prestations de retraite de la société comptabilisé dans le bénéfice d'exploitation s'est élevé à 56 \$ (49 \$ en 2008) pour le troisième trimestre et à 141 \$ (126 \$ en 2008) pour l'exercice 2009 à ce jour. Le total du coût net des régimes comprend les coûts au titre des régimes de retraite à prestations déterminées et des autres régimes, des régimes de retraite à cotisations déterminées et des régimes de retraite interentreprises de la société.

Note 12. Dette à court terme

Tel qu'il est indiqué à la note 15 du rapport annuel 2008, la facilité de crédit engagée échéant en mars 2013 d'un montant de 800 \$ de la société, consentie par un consortium bancaire, contient certaines clauses restrictives financières. L'intérêt est fondé sur un taux variable, soit essentiellement le taux des acceptations bancaires, majoré d'un pourcentage fondé sur la cote de solvabilité de la société. Au 10 octobre 2009, un montant de néant avait été prélevé sur la facilité de crédit engagée (273 \$ au 4 octobre 2008; 190 \$ au 3 janvier 2009).

Note 13. Dette à long terme

Au cours du deuxième trimestre, la société a émis des billets à moyen terme non garantis, série 2-A, d'un montant en capital de 350 \$ aux termes de son programme de billets à moyen terme, série 2. Les billets série 2-A sont assortis d'un taux d'intérêt semestriel fixe de 4,85 % à compter du 8 novembre 2009, jusqu'à l'échéance, le 8 mai 2014, sous réserve de certaines clauses restrictives. Les billets constituent des obligations non garanties de Loblaw et sont de même rang que tous les autres titres de créance non garantis qui n'ont pas été subordonnés. Les billets, série 2-A peuvent être remboursés à l'occasion, au gré de la société, en totalité ou en partie, avec un préavis d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours aux porteurs des billets.

Au 10 octobre 2009, un montant de 313 \$ (300 \$ US) au titre des billets à taux fixe a été inscrit dans la dette à long terme au bilan consolidé. De plus amples renseignements relatifs aux conventions de la société en matière de gestion de la dette et du risque de change se trouvent aux notes 1 et 26 du rapport annuel 2008 de la société.

Les billets à moyen terme, à 5,75 %, de 125 \$ exigibles le 22 janvier 2009 sont arrivés à échéance et ont été remboursés au premier trimestre de 2009.

Note 14. Capital-actions (en dollars, sauf indication contraire)

À la fin du troisième trimestre de 2009, le capital-actions ordinaire en circulation de la société comprenait des actions ordinaires. Un nombre illimité d'actions était autorisé, alors que 276 635 333 actions (274 173 564 actions en 2008) étaient émises et en circulation.

Dividendes

Le Conseil d'administration a déclaré un dividende de 0,21 \$ par action ordinaire au troisième trimestre de 2009 (0,21 \$ en 2008) et de 0,63 \$ (0,63 \$ en 2008) pour l'exercice 2009 à ce jour. De plus, au troisième trimestre de 2009, il a déclaré un dividende de 0,37 \$ (0,54 \$ en 2008) par action privilégiée de deuxième rang et de 1,12 \$ (0,54 \$ en 2008) pour l'exercice 2009 à ce jour. Aux fins de la présentation dans les états financiers, des dividendes de 4 millions de dollars (4 millions de dollars en 2008) et de 11 millions de dollars (4 millions de dollars en 2008) pour les périodes de 16 semaines et de 40 semaines terminées le 10 octobre 2009 sont respectivement inclus dans l'état consolidé des résultats à titre de composante des intérêts débiteurs et autres frais de financement (se reporter à la note 4).

Régime de réinvestissement des dividendes

Au deuxième trimestre de 2009, la société a instauré un régime de réinvestissement des dividendes (le « RRD ») aux termes duquel les porteurs d'actions ordinaires qui y sont admissibles peuvent choisir de réinvestir automatiquement leurs dividendes trimestriels réguliers en actions ordinaires de la société sans avoir à verser de commissions, de frais d'administration ou de droits de courtage. Les actions ordinaires émises aux actionnaires aux termes du RRD sont des actions non encore émises ou des actions rachetées sur le marché libre, au gré de la société. En vertu du RRD, le Conseil d'administration peut, si besoin est, autoriser un escompte à l'émission d'actions ordinaires sur le capital autorisé. Au cours du troisième trimestre, la société a, aux termes du RRD, émis 2 461 769 actions ordinaires sur le capital autorisé à un prix représentant un escompte de 3 %, ce qui a donné lieu à une augmentation de 79 \$ du capital-actions ordinaire.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Au cours du deuxième trimestre de 2009, Loblaw a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant l'acquisition à la Bourse de Toronto, ou la conclusion de dérivés sur actions en vue de l'acquisition, d'un nombre maximal de 13 708 678 actions ordinaires de la société, soit environ 5 % des actions ordinaires en circulation. Conformément aux lois et règlements de la Bourse de Toronto, Loblaw peut racheter ses actions à un prix égal à leur cours à la date de l'acquisition. La société n'a racheté aucune action dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités au cours des trois premiers trimestres de 2009 ni au cours de 2008.

Note 15. Cumul des autres éléments du résultat étendu

Le tableau qui suit fournit plus de détails sur le cumul des autres éléments du résultat étendu pour les périodes de 40 semaines terminées le 10 octobre 2009 et le 4 octobre 2008 :

(en millions de dollars)	40 semaines terminées le					
	10 octobre 2009			4 octobre 2008		
	Couvertures de flux de trésorerie	Actifs disponibles à la vente	Total	Couvertures de flux de trésorerie	Actifs disponibles à la vente	Total
Solde au début de la période	14 \$	16 \$	30 \$	22 \$	(3) \$	19 \$
Effet cumulatif de la mise en application des nouvelles normes comptables [déduction faite des impôts sur le bénéfice recouverts de 1 \$ (néant en 2008)] (se reporter à la note 2)	(2)	-	(2)	-	-	-
Gain net (perte nette) non réalisé sur les actifs financiers disponibles à la vente [déduction faite des impôts sur le bénéfice de 1 \$ (1 \$ en 2008)]	-	(23)	(23)	-	33	33
Reclassement d'un gain sur les actifs financiers disponibles à la vente [déduction faite des impôts sur le bénéfice recouverts de 3 \$ (5 \$ en 2008)]	-	(8)	(8)	-	(9)	(9)
Gain net (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie [déduction faite des impôts sur le bénéfice recouverts de 8 \$ (impôts sur le bénéfice de 9 \$ en 2008)]	4	-	4	(9)	-	(9)
Reclassement d'une perte (d'un gain) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie [déduction faite des impôts sur le bénéfice recouverts de 6 \$ (néant en 2008)]	14	-	14	(22)	-	(22)
Solde à la fin de la période	30 \$	(15) \$	15 \$	(9) \$	21 \$	12 \$

Il y a lieu de se reporter à la note 23 du rapport annuel 2008 de la société pour obtenir plus de détails sur la composition du cumul des autres éléments du résultat étendu pour l'exercice terminé le 3 janvier 2009.

Il est prévu qu'un gain estimatif de 8 \$ (6 \$ en 2008) sur les swaps de taux d'intérêt sera reclassé dans le bénéfice net au cours des 12 prochains mois. Le solde des swaps de taux d'intérêt sera reclassé dans le bénéfice net sur une période maximale de deux ans. Un gain de 16 \$ (perte de 17 \$ en 2008) sur les swaps de devises sera reclassé dans le bénéfice net au cours des 12 prochains mois, mais sera en partie contrebalancé par les pertes reclassées du cumul des autres éléments du résultat étendu au bénéfice net sur les actifs disponibles à la vente. Le solde des swaps de devises sera reclassé dans le bénéfice net sur une période maximale de quatre ans.

Note 16. Rémunération à base d'actions (en dollars, sauf indication contraire)

Le coût de rémunération constaté dans le bénéfice d'exploitation relativement au régime d'options sur actions de la société de même qu'aux contrats à terme de capitaux propres connexes et au régime d'unités d'actions restreintes se répartit comme suit :

(en millions de dollars)	2009 (16 semaines)	2008 (16 semaines)	2009 (40 semaines)	2008 (40 semaines)
(Produit) charge découlant du régime d'options sur actions	(5) \$	(1) \$	(2) \$	1 \$
Perte découlant des contrats à terme de capitaux propres	8	8	13	18
Charge découlant du régime d'unités d'actions restreintes	2	2	6	5
Coût net de la rémunération à base d'actions	5 \$	9 \$	17 \$	24 \$

Régime d'options sur actions Le régime d'options sur actions de la société prévoit le règlement en actions ou le règlement de la plus-value d'actions en espèces, au gré du salarié. Au cours du troisième trimestre de 2009, la société a attribué 44 032 options sur actions (82 204 options sur actions en 2008) au prix d'exercice de 34,31 \$ (29,30 \$ en 2008) l'action ordinaire. Au deuxième trimestre de 2009, la société a attribué 24 769 options sur actions (8 800 en 2008) au prix d'exercice de 36,17 \$ (33,10 \$ en 2008) et au premier trimestre de 2009, elle a attribué 2 640 846 options sur actions (3 303 557 en 2008) au prix d'exercice de 30,99 \$ (28,95 \$ en 2008) l'action ordinaire. Au cours des trois premiers trimestres de 2009, la société a versé 1 million de dollars au titre de la plus-value d'actions (néant en 2008) à l'exercice de 116 358 options sur actions (néant en 2008). De plus, 1 224 404 options sur actions (1 914 555 en 2008) ont été éteintes ou annulées au cours des trois premiers trimestres de 2009.

À la fin du troisième trimestre de 2009, au total, 9 261 545 options sur actions de la société étaient en cours (8 012 762 en 2008), soit environ 3,3 % (2,9 % en 2008) de ses actions ordinaires émises et en circulation, ce qui était conforme à la ligne directrice de 5 % de la société. Le cours des actions ordinaires de la société à la fin du troisième trimestre s'élevait à 31,54 \$ (29,75 \$ en 2008).

Régime d'unités d'actions restreintes (« UAR ») La société a attribué 13 373 UAR (13 526 en 2008) au cours du troisième trimestre de 2009, 3 994 UAR au cours du deuxième trimestre de 2009 (45 321 en 2008) et 425 093 UAR au cours du premier trimestre de 2009 (352 268 en 2008) dans le cadre de son régime actuel d'UAR. La société a annulé 20 537 UAR au troisième trimestre de 2009 (32 889 en 2008) et 94 070 UAR pour les trois premiers trimestres de 2009 (87 995 en 2008). De plus, pour le troisième trimestre de 2009, 12 585 UAR (13 130 en 2008) et, pour les trois premiers trimestres de 2009, 199 920 UAR (246 785 en 2008) ont été réglées en espèces pour un montant de 1 million de dollars (montant négligeable en 2008) et 7 millions de dollars (8 millions de dollars en 2008), respectivement. À la fin du troisième trimestre, 977 869 UAR (845 022 en 2008) étaient en circulation.

Contrats à terme de capitaux propres À la fin du troisième trimestre, la société détenait des contrats à terme de capitaux propres visant l'achat de 3,2 millions de ses actions ordinaires (4,8 millions en 2008) à un prix à terme moyen cumulé de 53,76 \$ (54,22 \$ en 2008), y compris des intérêts débiteurs de 9,14 \$ par action ordinaire (9,35 \$ en 2008), déduction faite des dividendes. Au cours du deuxième trimestre de 2009, la société et la contrepartie ont convenu de résilier une partie des contrats à terme de capitaux propres représentant 1,6 million d'actions pour un montant de 38 millions de dollars.

Note 17. Éventualités, engagements et garanties

Garanties – Fiducies de financement indépendantes Certains franchisés indépendants de la société obtiennent du financement par l'entremise d'une structure regroupant des fiducies indépendantes, mise sur pied pour consentir des prêts aux franchisés indépendants afin qu'ils puissent acheter plus facilement des stocks et des immobilisations, principalement des équipements et du matériel. Ces fiducies sont administrées par une grande banque à charte canadienne.

Le montant brut du capital des prêts aux franchisés indépendants en cours au 10 octobre 2009 était de 377 \$ (380 \$ en 2008), notamment 143 \$ de prêts exigibles des EDDV consolidées par la société (151 \$ en 2008). La société a convenu d'accorder, d'après une formule, des améliorations des modalités de crédit, sous forme d'une lettre de garantie en faveur de la fiducie de financement indépendante correspondant à environ 15 % (15 % en 2008) du montant total du capital des prêts en cours, quel que soit le moment, soit 66 \$ au 10 octobre 2009 (66 \$ en 2008). Aucun montant n'a été tiré sur la lettre de garantie.

Au cours du deuxième trimestre de 2009, la facilité de crédit consentie et renouvelable de 475 \$ et d'une durée de 364 jours a été renouvelée. Cette facilité, qui est assortie d'une période de remboursement supplémentaire de 12 mois, sert au financement des fiducies indépendantes. La nouvelle structure de financement a été analysée et la société a conclu qu'elle n'avait pas à consolider d'autres EDDV en raison de ce financement. Conformément aux PCGR du Canada, les états financiers de la fiducie de financement indépendante ne sont pas consolidés avec ceux de la société.

Poursuites En 2008, les fiduciaires d'un régime de retraite interentreprises auquel les salariés de la société et ceux des franchisés indépendants participent sont devenus les défendeurs dans une poursuite intentée par la Commission des services financiers de l'Ontario, où il y est allégué que les fiduciaires ont contrevenu à certaines dispositions de la *Loi sur les régimes de retraite* (Ontario) dans leur gestion des fonds du régime. L'un des fiduciaires, membre de la direction de Loblaw, est en droit de recevoir une indemnisation de la part de la société. Chacun des fiduciaires a plaidé non coupable à ces charges. La décision du tribunal devrait être rendue d'ici la fin de l'exercice.

La société peut faire l'objet de diverses poursuites et réclamations dans le cours normal de ses activités. L'issue de ces poursuites et réclamations demeure incertaine. Cependant, compte tenu de l'information à sa disposition à ce jour, la société ne prévoit pas que ces poursuites et réclamations auront une incidence importante, individuellement ou collectivement, sur ses activités.

Tableau de la couverture par le bénéfice aux fins des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés

Le tableau qui suit présente le ratio de la couverture par le bénéfice mis à jour de la société pour la période de 53 semaines terminée le 10 octobre 2009 relativement au prospectus préalable de base simplifié de la société daté du 5 juin 2008.

Couverture par le bénéfice des obligations au titre de la dette à long terme et des titres de participation ¹⁾	4,18 fois
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------

Le ratio de couverture par le bénéfice au titre de la dette à long terme (y compris la tranche à moins de un an) et des titres de participation correspond au bénéfice net²⁾ avant les intérêts sur la dette à long terme, les dividendes sur les titres de participation, les impôts sur le bénéfice et la participation sans contrôle, divisé par les intérêts sur la dette à long terme et les dividendes sur les titres de participation, tel qu'il est indiqué dans les notes afférentes aux états financiers consolidés de la société pour la période à l'étude.

¹⁾ Les actions privilégiées sont classées dans les titres de participation et elles sont incluses dans les passifs aux bilans consolidés.

²⁾ Ajusté pour tenir compte des modifications de conventions comptables décrites à la note 2 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de la société au 10 octobre 2009.

Profil de la société

Filiale de George Weston limitée, Les Compagnies Loblaw limitée est le plus grand détaillant en alimentation au Canada et l'un des plus importants distributeurs de marchandise générale, de produits pharmaceutiques, ainsi que de produits et services financiers. Loblaw demeure l'un des plus importants employeurs du secteur privé au Canada, comptant plus de 139 000 employés à temps plein et à temps partiel travaillant dans ses quelque 1 000 magasins détenus par la société, affiliés et franchisés partout au pays. Par l'entremise de ses multiples bannières, Loblaw s'engage à offrir à sa clientèle une expérience de magasinage qui répond à la fois à ses besoins alimentaires et à ceux quotidiens de la maisonnée. Loblaw est reconnue pour la qualité, l'aspect novateur et le rapport qualité/prix de son offre alimentaire. La société possède également l'un des plus solides programmes de marques contrôlées du Canada, y compris les marques *le Choix du Président*^{MD}, *sans nom*^{MD} et *Joe Style frais*^{MD}. Elle offre aussi, par l'intermédiaire de ses filiales, les Services financiers *le Choix du Président*^{MD} ainsi que le programme de fidélité des Points PC.

La stratégie de Loblaw porte sur trois axes fondamentaux : simplifier, innover et croître. L'entreprise s'efforce de mettre les clients au cœur de ses priorités, d'être efficace, de réduire ses coûts et de faire preuve de souplesse afin d'assurer une croissance à long terme dont profiteront ses nombreux intervenants. Loblaw estime qu'un solide bilan est crucial pour atteindre son plein potentiel. Elle est très sélective dans ses acquisitions et ses occasions d'affaires. La société poursuit un programme dynamique de développement de produits pour soutenir son programme de marques contrôlées. Elle veille à ce que sa technologie et sa logistique accroissent l'efficacité de son exploitation.

Marques de commerce

Les Compagnies Loblaw limitée et ses filiales sont propriétaires d'un certain nombre de marques de commerce. Plusieurs filiales utilisent sous licence d'autres marques de commerce. Ces marques de commerce sont la propriété exclusive de Les Compagnies Loblaw limitée ou du concédant de licence et, lorsqu'elles sont mentionnées dans le présent rapport, elles figurent en italique.

Renseignements à l'intention des actionnaires

Registraire et agent des transferts

Services aux investisseurs

Computershare Inc.	Tél. : 416-263-9200
100 University Avenue	Tél. sans frais : 1-800-564-6253
Toronto, Canada	Télec. : 416-263-9394
M5J 2Y1	Télec. sans frais : 1-888-453-0330

Pour modifier votre adresse ou mettre fin aux envois postaux multiples, ou pour toute autre requête concernant votre compte d'actionnaires, veuillez communiquer avec les Services aux investisseurs Computershare Inc.

Relations avec les investisseurs

Les actionnaires, les analystes en valeurs mobilières et les professionnels en placements sont priés d'adresser leurs demandes à Inge van den Berg, vice-présidente principale, Affaires corporatives, au siège social national de la société ou par courriel à investor@loblaw.ca.

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à divers organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque *le Choix du Président*, filiale de la société. La société procède à un appel à l'intention des analystes peu de temps après l'émission de ses rapports trimestriels. Ces appels sont archivés dans la section destinée aux investisseurs sur le site Web de la société.

This report is available in English.

Régime de réinvestissement des dividendes

Les Compagnies Loblaw limitée offre un régime de réinvestissement des dividendes (le « RRD ») qui permet aux porteurs d'actions ordinaires admissibles de réinvestir automatiquement leurs dividendes trimestriels réguliers dans des actions ordinaires additionnelles de la société.

Le texte intégral du RRD ainsi que le formulaire de demande d'adhésion se trouvent sur le site Web de la Société de fiducie Computershare du Canada, agent des transferts de la société, au www.computershare.com/loblaw.

Les actionnaires souhaitant participer au RRD doivent obtenir et signer un formulaire de demande d'adhésion, puis le retourner à l'agent des transferts de la société à l'adresse qui suit, et ce, avant la clôture pour le quatrième trimestre de 2009, soit la fermeture des bureaux le 10 décembre 2009.

Société de fiducie Computershare du Canada
100 University Avenue, 9^e étage
Toronto (Ontario)
M5J 2Y1
1-800-564-6253

Les actionnaires réels qui détiennent leurs actions par l'entremise d'un intermédiaire, comme un courtier ou une maison de courtage, et qui souhaitent participer au RRD devraient communiquer avec leur intermédiaire pour s'informer des modalités d'adhésion.

Avant de souscrire au régime, les actionnaires sont priés de lire le texte intégral du RRD et de s'informer auprès de leurs conseillers des conséquences fiscales éventuelles. À l'heure actuelle, seuls les résidents canadiens sont admissibles au régime.

